



Le journal de
LA REORTHE

BULLETIN MUNICIPAL

2024

...nature et patrimoine...



3	EDITO du Maire	39	L'Accueil PÉRISCOLAIRE
4-8	Principales DÉLIBÉRATIONS	40-41	L'école des DEUX LAYS
9	BUDGET 2024	42-43	L'école JEANNE-D'ARC
10	LE PERSONNEL communal	44-53	Le mot des ASSOCIATIONS <i>Association de parents d'élèves La Marelle L'OGEC / L'APEL Le Foyer rural / Le Foyer de Jeunes Le Club de FOOT / Le Maréorthon La Société de chasse / ALER Club Entre nous / Profil / ACPG-CATM</i>
11	LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	54	Infos UTILES
12-21	Mot des COMMISSIONS <i>Réseau / Voirie / Sentiers / Bâtiments / Petit patrimoine Vie sociale et solidaire / Communication / Vie associative Animations</i>	54-55	Nos PROFESSIONNELS à votre service <i>Artisans / commerçants / Services... Assistantes maternelles / Gîtes...</i>
22	PROJETS ET ÉTUDES	56	Infos TOURISME
23	EMBELLISSEMENT	57	La gestion des DÉCHETS
24	LE LOTISSEMENT	58	CULTE
25	URBANISME	59-61	Infos SOCIAL / FAMILLE / EMPLOI
26	Arrivée de LA FIBRE ENTRETENIR SES HAIES	62-63	Nous, CITOYENS ! / Vos DÉMARCHES
27	SÉCURITÉ ET PRÉVENTIONS	64-65	HISTOIRE DE CHEZ NOUS
28-34	Retour EN IMAGES SUR 2023	66	Mot de la liste des élus de « VIVONS PLEINEMENT LA RÉORTHE »
35	TARIFS communaux	67	AGENDA 2024
36-37	ÉTAT CIVIL		
38	LE RESTAURANT SCOLAIRE		





Réorthaises, Réorthais,

2023 aura été marquée par un contexte de tensions géopolitiques croissantes, avec la

poursuite de la guerre en Ukraine et

le déclenchement de la guerre au Proche Orient ; des tempêtes et des inondations à répétition, mais aussi des gestes de violence sans nom contre les élus de la République, sans oublier la flambée des énergies et le retour de l'inflation.

On assiste à un monde, à une France en mutation, écologique, énergétique, sociale, solidaire, économique, démocratique, numérique ou encore managériale ; une société en transition profonde où tout rime avec complexité et accélération.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions depuis ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions parfois contradictoires, à la complexification des procédures et des normes, aux intérêts particuliers parfois éloignés de l'intérêt général, au manque de respect des biens et des personnes ; tout ceci exige de la résistance, de l'audace et un engagement de chaque instant pour mener à bien des projets nécessaires.

Rappelons-nous cependant, que dans un contexte de crises, que le meilleur est toujours à venir. Les tensions sociales, sociétales et climatiques doivent nous renforcer à la fois dans nos valeurs et dans nos objectifs.

Depuis le début du mandat, les tensions budgétaires de la commune n'ont pas figé les investissements communaux. Entre rénovations énergétiques du logement Paul Guinet, du Foyer des jeunes, enfouissement des réseaux, travaux de voiries, éclairage du stade, abris bus, sécurité et signalétique des écoles, études et ingénierie de projets..., ce sont 827 000 € d'investissements réalisés et 575 000 € de subventions mobilisées.

2023, c'est aussi et surtout, la première pierre posée pour l'agrandissement de la zone artisanale, un aboutissement long de plus de 7 ans et, *a contrario*, l'arrivée rapide d'un kinésithérapeute, installé dans l'ex-bâtiment "Helitys" redevenu de gestion communale en juin.

En 2024, les services à la population poursuivent leur développement local avec :

- l'arrivée de la supérette API et de son dépôt de pain tant attendu.
- 2 nouvelles professionnelles, une réflexologue et une ostéopathe, exerceront dans les locaux de l'ancienne école.
- Au second semestre, les travaux de réaffectation de l'ancienne usine de couture, route de la Bouillée, débiteront pour accueillir le centre technique municipal d'une part, des boxes pour les associations d'autre part, et un espace économique voué à la location.
- Sur Féole, les différentes concertations et réflexions se poursuivent. Bon nombre d'acquisitions foncières ont été

finalisées en 2023 avec l'Etablissement Public Foncier (EPF). Les études sur l'eau et l'assainissement seront portées à connaissance au 1^{er} semestre. Une convention signée avec SOLIHA lancera la première réhabilitation de la maison du 2 rue du Puits. Des démolitions et des chiffrages d'ensemble seront à affiner pour établir le dialogue avec les différents acteurs publics compétents (Département, Bâtiments de France, DDTM...). Féole, après sa gare et son Tramway (Montaigu/L'Aiguillon), inaugurera le 1^{er} tronçon de cheminement cyclable entre Féole et Sainte Hermine, avec des travaux programmés au 2nd semestre avec, comme maître d'ouvrage, le Département de la Vendée.

- D'autres dossiers comme l'aménagement du complexe sportif, la rénovation de la salle Clemenceau ou encore le parking du cœur de bourg sont en attente. Leurs faisabilités étudiées apportent plans, esquisses et chiffrages et éclairent le plan pluriannuel d'investissement de la commune. Ce sont aussi des dossiers "prêts à l'emploi" quand les appels à subventions se présentent.

Les dossiers et les sujets ne manquent pas, les enjeux écologiques et climatiques mobilisent et vont continuer de bien mobiliser l'ensemble de l'équipe municipale, notamment avec la loi APER. Cette loi pour l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables renforce le rôle crucial des collectivités et des communes, pour rattraper le retard de la France en termes de productions d'énergies renouvelables.

Pour finir, je souhaite tout particulièrement féliciter les 11 enfants de nos écoles, qui courageusement, ont su exprimer leur intérêt et leur attachement à leur commune et déposer leur candidature pour les élections du Conseil Municipal des Enfants et aussi, adresser mes remerciements aux équipes enseignantes pour la mise en place de ce projet citoyen. **Le 27 janvier 2024, restera une date historique pour la Réorthe avec l'élection du 1^{er} Conseil Municipal des Enfants.** Emma, Léo, Louis, Nolwenn, Romane et Tomy, le Conseil Municipal est fier de vous avoir à ses côtés.

Pour eux et les générations à venir, Réorthaises, Réorthais, cultivons individuellement et collectivement la Réorthe et prenons soin de la vie et prenons soin du vivre ensemble !

Belle année à vous tous

La patience n'est qu'une faculté ; la sincérité est le dévouement de toutes les facultés. Le sérieux est la cause de la patience ; il donne de l'endurance, surmonte la douleur, fortifie la faiblesse, brave les dangers, soutient l'espoir, rend les difficultés légères, et atténue le sentiment de lassitude en les surmontant.

Christian Nestell BOVEE

Magalie JADAUD,
MAIRE DE LA RÉORTHE

**Comptes rendus sommaires consultables sur
le site internet de la commune : www.lareorthe.fr
Version complète disponible en mairie**

SÉANCE DU 26 JANVIER

PROJET CŒUR DE BOURG

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet d'intérêt général d'aménagement et d'urbanisation du cœur de bourg de la Réorthe.

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE FÉOLE

La cession, à l'euro symbolique, de la propriété sise 63 Rue Georges Clemenceau, à l'EPF de la Vendée est acceptée pour mener à bien le projet d'aménagement d'une place, dans le cœur de bourg de Féole.

COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

Suite à la dissolution du CCAS au 31 Décembre 2022, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les membres suivants : RENOU Paule, AUBRY Marina, ROBERT Carine, TEBAST Jacqueline, TETRAULT Maryse, PAYRAUDEAU Antoinette, SOULARD Danièle, VYNISALES Sylviane et FORTIN Geneviève.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Création d'un emploi temporaire d'agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité avec pour missions : Agent administratif au secrétariat de Mairie, Service et surveillance au Restaurant scolaire.

ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ SAUZEAU

Le Conseil Municipal décide de faire l'acquisition de la propriété sise 2 Impasse des Sources à Féole, à l'euro symbolique, et accepte la prise en charge, des frais nécessaires pour solder les 3 successions non réglées.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC SUD VENDÉE LITTORAL

Le Conseil Municipal approuve la convention-cadre de prestation de service "Assistance à maîtrise d'ouvrage" dans le domaine des bâtiments, avec la Communauté de communes.

DEMANDE DE SUBVENTION "FONDS VERTS"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet de réaffectation d'une friche semi-industrielle pour une mutualisation des services techniques, d'un espace associatif et d'un espace économique, située Route de la Charbonnière à la Réorthe, adopte le plan de financement prévisionnel qui s'élève à 823 405,50 € HT, et sollicite une subvention aussi élevée que possible au titre des fonds d'Etat Année 2023.

2 CONVENTIONS SIGNÉES AVEC LE SYDEV

par 14 voix pour et 1 abstention :

- Réalisation d'un effacement de réseau électrique lié au déploiement de la fibre optique (SDTAN 2)
- Opération de rénovation d'éclairage, Rue du Port à Féole
- Participation financière de la commune 65 818 €

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE FÉOLE

Madame le Maire a participé le 13 Mars 2023, à la mise en vente aux enchères publiques du lot 2 (acquisition d'un immeuble propriété de France Domaine) jusqu'à 6 000 € (mise à prix : 5 000 €).

VIE SCOLAIRE

Versement de la participation aux dépenses de fonctionnement à l'Ecole privée Jeanne-d'Arc dans le cadre du Contrat d'association signé avec celle-ci et qui s'élève à43 675,90 €

ACCEPTATION DU DON D'UNE PARCELLE

Monsieur Christian PACTEAU, actuel propriétaire de la parcelle cadastrée ZI n°116, d'une superficie de 2 275 m² située à la Bouillée, en fait don à la Commune, pour une durée de 50 ans, aux conditions indiquées par le donateur.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

OCE Ecole des Deux Lays : Les incorruptibles 300 €
OCE Ecole des Deux Lays : spectacles 400 €
OCE Ecole des Deux Lays : voyage scolaire 1 050 €
Remboursement du Transport scolaire 1 265 €
Foyer des jeunes : 14 Juillet 500 €
Souvenir vendéen de Clemenceau 50 €
ADMR / Sainte Hermine 610 €



SEIDRE / Sainte Hermine.....	300 €
Donneurs de Sang / Sainte Hermine.....	40 €
Secours Catholique / Sainte Hermine.....	475 €
Solid'her / Sainte Hermine.....	475 €
TOTAL.....	5 465 €

SÉANCE DU 28 MARS

INTERCOMMUNALITÉ

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral au Syndicat Mixte de l'Union des Marais de la Charente-Maritime (UNIMA).

ACQUISITION D'UN TERRAIN

La parcelle D933 située dans le bourg de la Réorthe d'une superficie de 829 m² appartenant à Mr et Mme PINGUEY, est acquise au prix de vente de 7 000 € avec la prise en charge des frais de notaire par la Commune.

RE-DÉNOMINATION DE LA RUE DES FIEFS

La Rue des Fiefs devient la "Route du Champ des Fiefs".

COÛT HORAIRE POUR LES TRAVAUX EN RÉGIE

Le coût horaire moyen dans le cadre des travaux en régie de personnel est fixé pour 2023, à 20,21 €.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion du Budget Principal, du Budget Annexe Lotissement le Vallon de la Charbonnière et le budget du CCAS dissous au 31/12/2022, dressés pour l'exercice 2022 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

› BUDGET PRINCIPAL	
Excédent de fonctionnement.....	160 378,90 €
Excédent d'investissement	140 044,73 €

› BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT "LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE"

Excédent de fonctionnement.....	60 776,47 €
Déficit d'investissement.....	58 340,63 €

› BUDGET DU CCAS

<i>dont la dissolution a été prononcée au 31/12/2022</i>	
Excédent de fonctionnement.....	7 773,61 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

› BUDGET PRINCIPAL

Affectation à l'Investissement.....	237 832,27 €
Solde d'exécution négatif reporté.....	137 446,18 €

› BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT "LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE"

Report en Fonctionnement (recettes).....	60 776,47 €
Solde d'exécution négatif reporté.....	3 301,49 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Le Conseil Municipal, avec 11 voix pour et une abstention, adopte le Budget Principal 2023 qui s'équilibre ainsi :

› BUDGET PRINCIPAL

En Fonctionnement.....	897 873,34 €
En Investissement	909 273,88 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Annexe du Lotissement le Vallon de la Charbonnière qui s'équilibre :

› BUDGET ANNEXE

En Fonctionnement.....	464 304,95 €
En Investissement	454 713,97 €

Décide de reprendre les résultats définitifs de l'Exercice 2022, arrête le produit de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du Budget principal à

.....	481 482,82 €
-------	--------------

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION EN 2023

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	31,75 %
Taxe Foncière sur le non bâti (TFNB).....	46,77 %
Taxe d'Habitation résidences secondaires (THS).....	16,07 %

ACQUISITION D'UN FONCIER EN ZONE AGRICOLE

Acquisition de la parcelle de 13 860 m², au Champ Marotte auprès des Consorts OUVARD, au prix de 0,30 €/m², soit un montant de

.....	4 158 €
-------	---------

Les comptes rendus sommaires peuvent être consultés sur le site internet de la commune : www.lareorthe.fr

SÉANCE DU 4 MAI

SIVU DU TRANSPORT SCOLAIRE DE SAINTE HERMINE

Les frais de gestion par la Région Pays de la Loire seront déterminés vis-à-vis du nombre d'élèves transportés ; les participations des Communes seront déterminées au prorata du nombre d'élèves transportés, originaires de chaque Commune et présents à la rentrée scolaire.

RESSOURCES HUMAINES

- MISE À DISPOSITION D'UN AGENT auprès de la Commune de Saint Juire-Champgillon, à compter du 1^{er} Septembre 2023, pour une durée de 3 ans.
- RECOURS À UN CDD en raison d'un accroissement temporaire d'activité sur le temps de la pause méridienne, en date du 28/12/2022 et prolonge la durée jusqu'au 7 Juillet 2023.

DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- AUPRÈS DE LA RÉGION DES PAYS DE LOIRE pour l'installation d'un abris bus : Coût 1 619,60 € HT
- AUPRÈS DU DÉPARTEMENT de la Vendée pour les travaux de restauration du lavoir du bourg : Coût 17 713,68 € HT
- AUPRÈS DU DÉPARTEMENT (AMENDES DE POLICE) pour des projets de sécurisation :
 - Renforcement de la signalisation aux abords des coussins berlinois déjà mis en place avec une Zone 30, Rue de la Poirasse et Rue du Lac
 - Renforcement de la visibilité au carrefour de la Route de la Bouillée et de la Rue du Guériteau
 - Pose de 2 chicanes en Zone 30, pour une réduction de la vitesse en zone résidentielle, route du Champ des Fiefs
Coût..... 4 642 € HT
- AUPRÈS DE LA CAF pour l'aménagement de la cour de l'accueil périscolaire : installation d'une structure avec voile d'ombrage et achat de jeux d'extérieurs.
Coût 16 915,94 € HT

REVENUS 2022 DES TERRES DES BOIS GÂTS

Le nombre des ayants droits est arrêté à 412, et est fixé à 6,75 € la part de chacun des ayants droits.

SÉANCE DU 6 JUIN

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : L'ECO-PASS

Mise en œuvre de l'aide financière ECO-PASS qui vise à soutenir les opérations de primo-accession à la propriété (si achat + travaux d'amélioration énergétique) et retient les critères du Conseil Départemental pour accorder l'aide communale : 1 500 €/ménage bénéficiaire quelle que soit la composition familiale de celui-ci.

ÉTUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de lancer l'étude de faisabilité de l'assainissement collectif Eaux usées sur Féole, de procéder à la révision du zonage d'assainissement communal, et de solliciter l'aide du Conseil Départemental.

AMÉNAGEMENT DE SENTIERS PÉDESTRES

Le Conseil Municipal va passer des conventions de passage entre les propriétaires des parcelles traversées et la Commune de La Réorthe, dans le cadre de l'aménagement de sentiers.

CONVENTION AVEC LE SYDEV

Réalisation d'un audit énergétique du bâtiment de la Mairie, situé 18 Rue du Lay, dont le reste à charge pour la collectivité s'élève à 402 € TTC.

SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Pour la réalisation du projet de sécurisation de l'entrée nord de la traversée de Féole, une subvention est demandée au Conseil Départemental au titre des Amendes de Police.

JURY D'ASSISE 2024 : TIRAGE AU SORT DES JURÉS

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort d'une personne pour la présenter sur la liste éventuelle des jurés. Le tirage au sort désigne Monsieur Jean GERBAUD.



SÉANCE DU 11 JUILLET

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU CHAMP MAROTTE

Le bâtiment situé dans la Zone d'Activités Economiques du Champ Marotte à La Réorthe, sur la parcelle N°ZH n°113, n'étant plus utilisé par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, le Conseil décide de mettre fin à sa mise à disposition auprès de la Communauté de Communes dans le cadre de l'exercice de sa compétence "Développement économique" et demande sa désaffectation et sa restitution à la Commune de la Réorthe.

RÉAFFECTATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE

La maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une friche industrielle en vue d'une mutualisation des services techniques, d'un espace associatif et d'un espace économique, est confiée au Cabinet Thibault POCHON Architectes Associés de FONTENAY LE COMTE pour un montant de56 697,47 € HT

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE LAGUNE

Le Conseil Municipal accepte l'indemnisation compensatrice forfaitaire annuelle de 3 000 € pour l'entretien des chemins ruraux permettant l'accès à une lagune de 7 500 m³ de stockage de digestat liquide, et passe une convention relative aux conditions techniques et financières, avec la Société SAINTE MÉTHANISATION, propriétaire exploitant de l'usine de méthanisation située à Sainte Hermine.

LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

Modification acceptée du règlement du lotissement à propos des clôtures.

AUGMENTATION DES TARIFS DE LOCATION DES GÎTES

- LOYERS MENSUELS DES GÎTES, au 1^{er} Septembre 2023 :
350 €..... Gîte les Terrasses
390 €..... Gîte les Vallées
- LOCATIONS HEBDOMADAIRES pour la saison 2024 :
470 €..... Gîte les Terrasses
510 €..... Gîte les Vallées
- LOCATIONS À LA NUITÉE au 1^{er} Septembre 2023.....90€
Puis dégressif : 85 € à partir de 2 nuits / 80 € à partir de 3 nuits / 75 € à partir de 4 nuits / 70 € à partir de 5 nuits / 65 € à partir de 6 nuits / 60 € à partir de 7 nuits

TRANSPORT SCOLAIRE

- NOUVELLE CONVENTION de délégation de compétences signée entre la Région des Pays de la Loire et la Commune pour l'organisation et la gestion des services de transports scolaires, du 1^{er} Septembre 2023 au 31 août 2026, avec possibilité de la reconduire 4 fois,
- REMBOURSEMENT DES FAMILLES pour l'année scolaire 2022-2023 de 55 € à 4 familles (5 enfants) utilisant la navette dans le cadre du RPI et à 8 familles (10 élèves) de l'école Jeanne d'Arc, soit un total de 825 €.

RESSOURCES HUMAINES

- CONTRAT D'APPRENTISSAGE à compter du 4 Septembre 2023 au Service Administratif, pour un BTS GPME, 24 mois.
- 2 CDD pour accroissement temporaire d'activité :
 - Création d'un emploi temporaire suite à la démission d'un adjoint technique.
 - Création d'un emploi temporaire à la cantine et à l'accueil périscolaire à compter du 29 Juillet 2023.

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE

MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde a été révisé pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Le PCS est consultable en Mairie. Une copie sera transmise au SDIS.

CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une nouvelle instance de participation citoyenne nommée Conseil Municipal des Enfants va voir le jour et ses modalités de sélection, fonctionnement et organisation sont validées.

CIMETIÈRE COMMUNAL

- UN NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR est adopté.
- FIXATION DES TARIFS ET DES DURÉES DES CONCESSIONS pour les cavurnes. Un nouveau plan d'aménagement est validé pour les concessions de cavurnes.

Les comptes rendus sommaires peuvent être consultés sur le site internet de la commune : www.lareorthe.fr

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat Sud Vendée Littoral.

APPLICATION MOBILE "INTRAMUROS"

Après la présentation de l'application mobile Intramuros, une convention de mise à disposition de l'application citoyenne Intramuros sera signée et prendra effet le 1^{er} JANVIER 2024 jusqu'au 31 DECEMBRE 2026.

IMPLANTATION D'UN COMMERCE DE PROXIMITÉ

La société API DISTRIBUTION SAS souhaite installer sur le territoire de la commune une supérette autonome, ouverte 7 jours sur 7, et disposant des produits de consommation les plus courants, produits alimentaires frais, surgelés, ambients, hygiène et droguerie, ainsi qu'une sélection de produits locaux. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention d'occupation du domaine public.

TARIFS COMMUNAUX FIXÉS :

Les tarifs des locations des salles communales, du tivoli et du chauffage sont fixés à compter du 1^{er} décembre 2023.

RÉAMENAGEMENT D'UN BÂTIMENT EN ESPACE MULTISERVICES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide l'étude de faisabilité portant sur le réaménagement d'un bâtiment en espaces multiservices, situé au 1 Impasse du Champ Marotte.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE : CONVENTION AVEC LE SYDEV

Avenant à la convention avec le SYDEV relative aux modalités techniques et financières pour une opération de rénovation d'éclairage, Rue du Port à Féole.

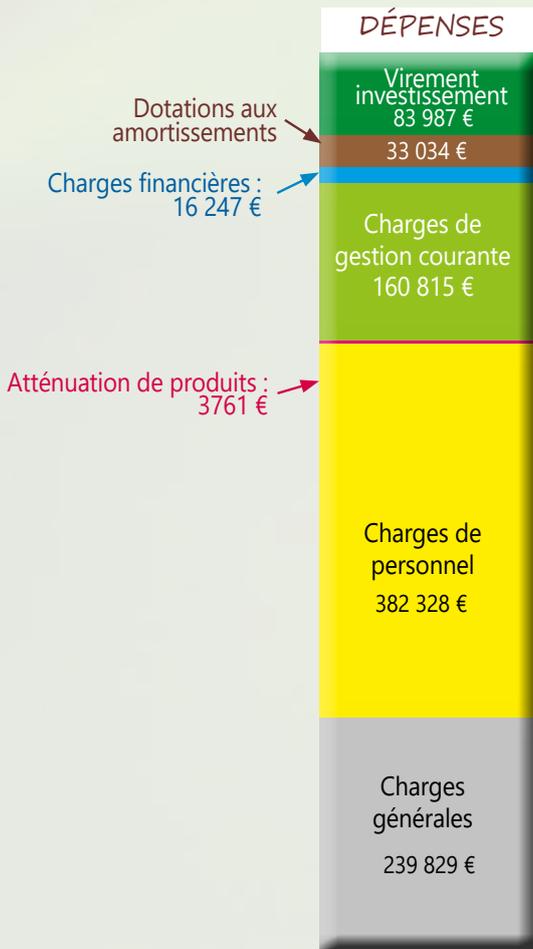
COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Budget annuel consacré aux frais pédagogiques au titre du CPF : 2 000 €. Plafond/an/agent : 1 000 €.

Les frais occasionnés par les déplacements des agents lors des formations suivies au titre du CPF ne sont pas pris en charge. Les frais seront à la charge de l'agent.



LE BUDGET 2023



FONCTIONNEMENT : 920 001 €



INVESTISSEMENT : 910 871 €



SERVICE ADMINISTRATIF



CATHERINE TESSON
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

- Management des services
- Conseil municipal
- Assistance auprès des élus
- Marchés publics
- Responsable des Ressources humaines
- Secrétariat
- Finances



ROSE-MARIE LEVESQUE
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE POLYVALENTE

- Accueil Mairie
- Accueil Agence Postale
- Référente urbanisme



TIFFAINE BRENOT
ALTERNANCE BTS GPME

- Agent administratif
- Accueil Mairie
- Appui état civil
- Appui Comptabilité



SERVICE TECHNIQUE



DIDIER BLANCHET
RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

- Management du service technique
- Espaces verts et Voirie
- Bâtiments



BAPTISTE SACHOT
*ADJOINT TECHNIQUE
CONTRAT D'AIDE À L'EMPLOI*

- Espaces verts et Voirie
- Bâtiments



SERVICE ENFANCE-JEUNESSE



MANUELLA BOYER
RESPONSABLE PÉRISCOLAIRE

- Responsable du restaurant scolaire
- Responsable de l'accueil périscolaire
- Entretien des locaux



CHLOÉ CAILLAUD
AGENT

- Service en restauration scolaire



SANDY DURAND
AGENT POLYVALENT

- ATSEM à l'école des Minots à St Juire
- Accueil périscolaire
- Entretien des locaux



LESLIE FASSOT
AGENT POLYVALENT

- Accueil périscolaire
- Restaurant scolaire
- Entretien des locaux



SONIA GUEDON
AGENT POLYVALENT

- Accueil périscolaire
- Restaurant scolaire
- Entretien des locaux
- Entretien des espaces verts



MÉLANIE JAUD
*AGENT POLYVALENT
CONTRAT CDD*

- Restaurant scolaire
- Accueil périscolaire
- Entretien des locaux

**TEMEHANI DHORNE
& RAYMONDE SUQUET**

- CONTRATS CDD*
- Pause méridienne



MARYLINE DASSOT

CONSEILLÈRE ET
RESPONSABLE
DE LA COMMISSION
VIE DES ÉCOLES

Conseillers municipaux

Christophe FORTIN
Julien GAUTRON
Michel REMPILLON
Carine ROBERT

UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Par délibération du 12 septembre 2023, le Conseil Municipal a décidé de la création d'un Conseil Municipal des Enfants.



POUR QUOI FAIRE ?

- ▶ C'est une fierté pour le Conseil Municipal qui entend mener, conformément à son projet municipal, une politique de citoyenneté active, de dialogue et d'échange avec l'ensemble des habitants, et notamment les plus jeunes.
- ▶ Il est fondamental que l'apprentissage de la démocratie commence tôt. Un apprentissage qui apportera aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions, tout en renforçant leur capacité à exprimer des opinions et à agir pour leur cadre de vie.
- ▶ Les jeunes élus devront porter la parole de leurs camarades et réfléchir dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la Commune.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- ▶ Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 6 enfants, filles et garçons, scolarisés en classes de CM1 et CM2, dans les 2 écoles de la Commune, habitants la Réorthe. Ils sont élus pour 2 ans.
- ▶ Au même titre que des élections municipales, un calendrier électoral a été défini, ainsi :
 - Du 13 au 24 novembre 2023 : les enfants ont déposé un dossier de candidature en Mairie
 - Du 11 au 22 décembre 2023 : les candidats ont débuté une campagne électorale auprès de leurs camarades, au sein des écoles. Chaque enfant a pu réaliser sa propre affiche (profession de foi), en laissant libre cours à sa créativité.
 - Les affiches ont été exposées dans les écoles de la Réorthe afin que tous les électeurs prennent connaissance des propositions de chaque candidat, jusqu'aux élections.

« Le 27 janvier 2024 restera un jour historique et symbolique dans la vie de notre Commune avec l'élection du 1^{er} Conseil Municipal des Enfants de La Réorthe ! »



Romane PICARD, Tomy LEPESQUEUR, Emma BORGET, Louis GUILLARD,
Nolwenn RAMBAUD et Léo SOULARD

- Le 10 février 2024 : la réunion d'installation du Conseil municipal des enfants s'est tenue en Mairie, en présence des parents. Une écharpe tricolore a alors été remise à chaque jeune élu(e) ainsi que la "Charte de l'élu". Celle-ci définit les conditions d'exercice de leur mandat ; elle a été signée par l'enfant élu, ses parents et par Madame le Maire.
- ▶ Le Conseil Municipal des Enfants se réunira au minimum 4 fois dans l'année.
- ▶ Une équipe d'élus accompagnera le CME durant ces 2 années : Magalie JADAUD (Maire), Maryline DASSOT, Christophe FORTIN, Julien BENIT, Marina AUBRY, Michel REMPILLON
- ▶ Un Comité de suivi et d'évaluation du CME, composé d'élus, de parents d'élèves et de représentants des APE, se réunira une fois par an afin d'apprécier les points positifs et négatifs du point de vue des enfants, de la Municipalité, des parents et des enseignants.



JULIEN BÉNIT

3^e ADJOINT ET PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF VOIRIE RÉSEAUX ASSAINISSEMENT SENTIERS ET CHEMINEMENTS DOUX

Conseillers municipaux

Jérôme COULAIS
Christophe FORTIN
Julien GAUTRON
Olivier MERCIER
Serge MERLET

Membres citoyens

Jean-Claude AUVINET
Joël BELON
Michel GUERRY
Rémy REMPILLON
Joseph RENO
Patrick RENAUDET

Agent communal

Didier BLANCHET

EFFACEMENT DES RÉSEAUX À FÉOLE

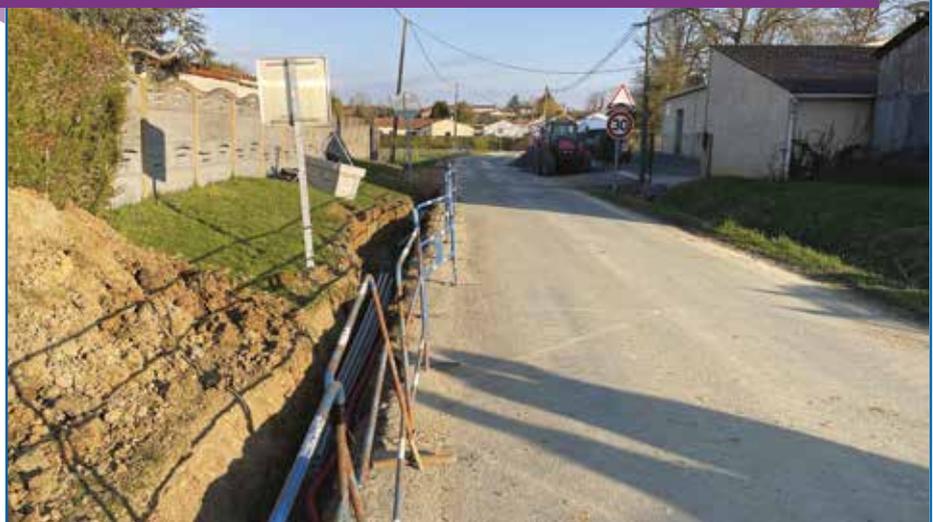
TRAVAUX RUE DES ROULLIÈRES ET RUE DU PORT

- ▶ L'année 2023 a été marquée sur la commune par les effacements des réseaux liés au programme SDAN2 du SYDEV (Schéma directeur d'aménagement numérique phase 2) qui avait commencé en 2020, avec l'enfouissement de la partie centrale de Féole le long de la RD137.
- ▶ L'effacement des réseaux s'est réalisé comme prévu, la réception des travaux de terrassement a été effectuée fin 2023, et en ce début d'année 2024, ORANGE procèdera à la dépose de son réseau cuivre aérien.
- ▶ VENDÉE NUMÉRIQUE procèdera alors au déploiement de la fibre optique dans le nouveau génie civil souterrain rendant éligible à la fibre optique les riverains concernés. Les supports Enedis pourront ensuite être déposés.

RUE DU PORT – RESTE À CHARGE POUR LA COLLECTIVITÉ64 322 €



RUE DES ROULLIÈRES - RESTE À CHARGE POUR LA COLLECTIVITÉ67 752 €



COMITÉ CONSULTATIF "VOIRIE"

TRAVAUX 2023

- ▶ Création d'un parking et gestion des eaux pluviales à LA LEUE, rue Abbé Gaillard + signalisation de 5 places de parking au sol :
Enrobé + marquage sur 460 m²..... 15 033,50 €
- ▶ Réfection de voirie rue de la POIRASSE à la suite de déformations :
sur 25 m² 1 195 €
- ▶ Réfection du chemin D'INGRANDES à la RD137 sur 150 ml
+ fossé..... 5 114 €
- ▶ Création d'une plateforme stabilisée pour l'installation de la SUPÉRETTE API,
ZA du Champ Marotte sur 400 m²..... 13 258 €

PARKING ET VOIRIE À LA LEUE



Président du comité consultatif **SENTIER**

JULIEN BÉNIT

3^e ADJOINT

Présidente de droit

MAGALIE JADAUD

MAIRE DE LA RÉORTHE

Conseillers municipaux

Christophe FORTIN

Michel REMPILLON

Membres citoyens

Jean-Claude AUVINET

Alain JOUSSE

Michel GUERRY

Réné BIRAULT

Joseph RENOU

André VINATIER

COMITÉ CONSULTATIF "SENTIER"

CONVENTION DE PASSAGE POUR LE SENTIER DES BOIS GÂTS

- ▶ La création du sentier des Bois Gâts implique la passation d'une convention de passage sur les parcelles privées concernées. Celle-ci sera signée entre les propriétaires des parcelles traversées et la Commune de la Réorthie.
- ▶ Ces servitudes seront ensuite appliquées à tous : nouveaux chemins créés ou modifiés, ou tout chemin déjà existant et nécessitant de clarifier un passage litigieux.

AMÉNAGEMENT DU SENTIER LES 28 ET 29 SEPTEMBRE 2023

- ▶ Afin de sécuriser et faciliter certains passages délicats, les membres du Comité ont créé un passage busé au-dessus d'un fossé, ainsi que le nivellement d'un secteur jugé trop pentu pour une marche agréable. Merci à notre équipe pour la réussite de cette opération !

NIVELLEMENT DU SENTIER DES BOIS GÂTS





JULIEN GAUTRON

**CONSEILLER DÉLÉGUÉ
AU COMITÉ CONSULTATIF
BÂTIMENTS ET PETIT
PATRIMOINE BÂTI**

Conseillers municipaux

Julien BENIT
Christophe FORTIN
Paule RENO
Serge MERLET

Membres citoyens

Jojo ANGIBAUD
Roland GRILLARD
Gaston BLANCHARD

Agent communal

Didier BLANCHET

ÉCO-PÂTURAGE

ENTRETIEN

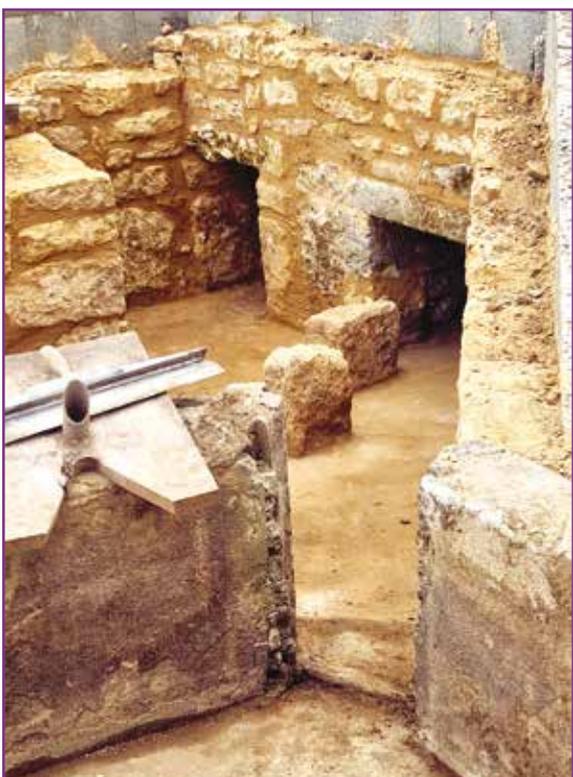
- ▶ Afin de faciliter l'entretien du terrain situé au Vallon de la Charbonnière, la Municipalité a décidé de proposer ce terrain en fermage, afin d'y accueillir de l'éco-pâturage.
- ▶ Dans cet objectif, une clôture en piquets de châtaignier et du grillage ont été posés par l'entreprise TRICHET ENVIRONNEMENT de Venansault.
- ▶ Coût pour la Commune16 183 € TTC.
- ▶ Le troupeau de moutons sera mis au pâturage au printemps 2024.



SUPÉRETTE API

DANS LA ZONE ARTISANALE DU CHAMP MAROTTE

- ▶ La société API a sollicité la Municipalité afin d'implanter une supérette de proximité sur le territoire réorthoais.
- ▶ Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement à son implantation sur la zone artisanale du Champ Marotte.
- ▶ Dans le cadre de cette future installation, la Municipalité a réalisé les travaux pour créer une plateforme en empièchement avec les réseaux électrique et fibre. Ces travaux ont été confiés à la société VSE de Saint Prouant pour un montant de15 910 € TTC.
- ▶ La supérette API a ouvert le 2 février 2024.



RÉNOVATION DU LAVOIR DU BOURG

SUITE AU DÉFRICHAGE

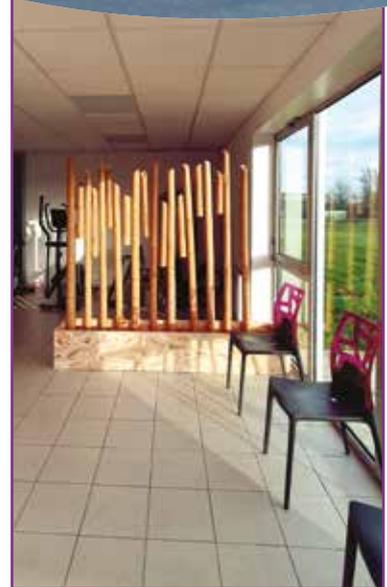
- ▶ Le 15 Août 2023, les rénovations du bassin et de l'aqueduc ont été effectuées. Le chantier a été confié à la Sté TERRAGO de la Réorthe 23 043 € TTC, subventionnable à hauteur de 35 %.
- ▶ Le chantier est quasiment fini, il reste les dessus des murs à habiller en pierre naturelle, ce qui devrait être fait au printemps.



UN CABINET DE KINÉ

DANS LA ZONE ARTISANALE DU CHAMP MAROTTE

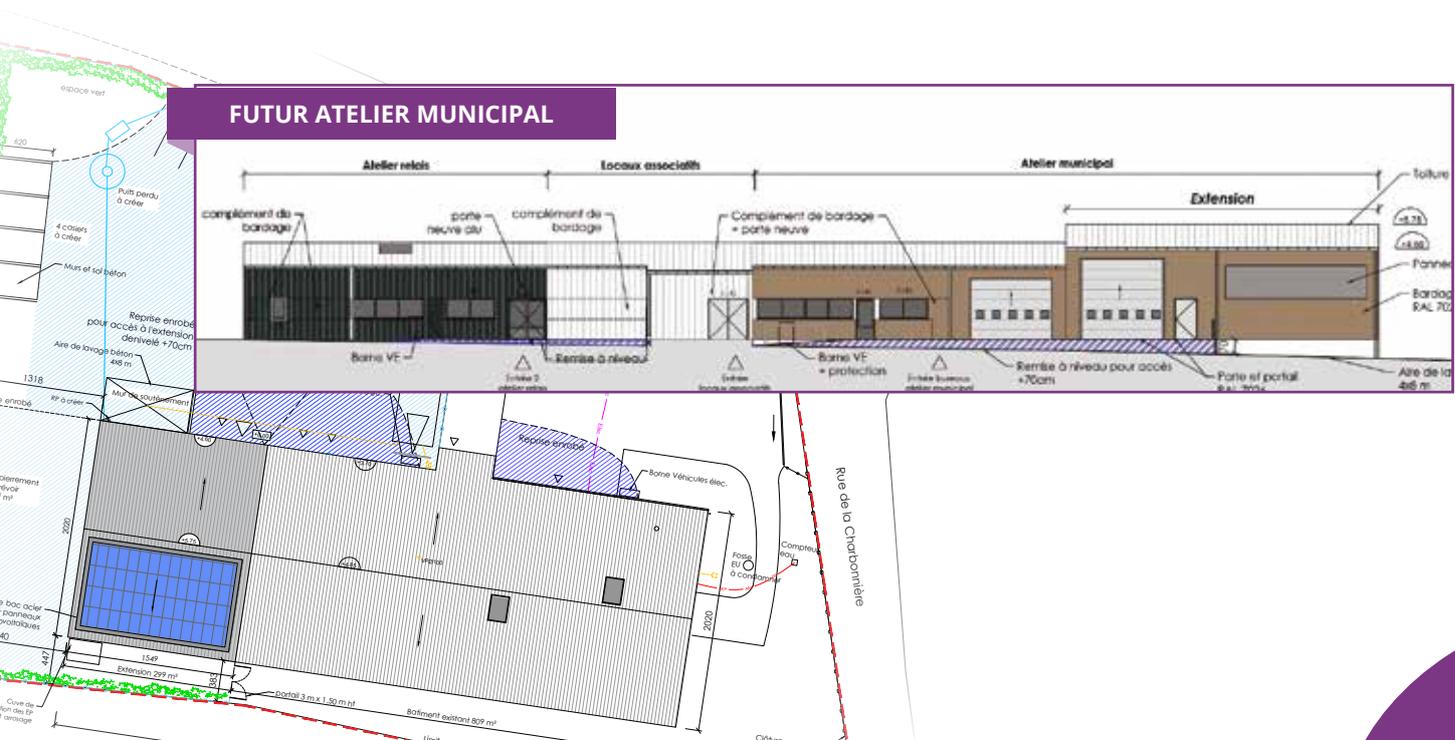
- ▶ Le bâtiment (anciennement Hélytis) situé dans la zone artisanale a été rétrocédé à la Commune par la Communauté de communes Sud Vendée Littoral en juin 2023.
- ▶ La Municipalité a été sollicitée par M. Yann CHARRIER, Kinésithérapeute, pour l'implantation de son activité sur notre commune. Par délibération, la Municipalité lui a alors proposé à la location, tout l'espace administratif d'une surface d'environ 96 m², afin de lui permettre d'y installer son cabinet de kinésithérapeute.
- ▶ Quelques travaux de rafraichissement ont été nécessaires :
 - La mise aux normes électriques réalisée par la Sté SORIN Electricité de CHANTONNAY pour un montant de2 673 € TTC
 - Le remplacement des stores et des dalles de plafonds réalisé par la Sté GRILLARD MENUISERIE de La Réorthe2 650 € TTC
- ▶ Yann CHARRIER a pu prendre possession des locaux et démarrer son activité en novembre 2023.
- ▶ Dans un 2nd temps, la Municipalité étudie la faisabilité d'une rénovation globale du bâtiment pour y installer du commerce de proximité.



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, ESPACES ASSOCIATIF ET ÉCONOMIQUE MUTUALISÉS

La Commune, propriétaire de l'ex-usine de couture située route de la Charbonnière, a affiné les plans définitifs de ce projet structurant comportant :

- 300 m² pour l'atelier municipal + 300 m² pour le stockage de gros matériel
- 200 m² pour les associations et leur stockage de matériel
- 300 m² d'espace économique pour des activités tertiaires
- ▶ La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture TPAA-Pochon de Fontenay-le-Comte.
- ▶ Le coût globale de l'opération s'élève à1 144 500 € HT.
- ▶ L'appel d'offre pour les travaux va être lancé pour démarrer les travaux au 2^e semestre.





LE COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE



Présidente
Magalie GROLLEAU



PAULE RENOU
2^e ADJOINTE
RESPONSABLE DE
LA COMMISSION
ACTIONS SOCIALES

LE GOÛTER DES AÎNÉS DU 21 OCTOBRE 2023

Une centaine de Réorthais ont répondu à l'invitation du CCAS pour participer au traditionnel Goûter des Aînés ! Bruno LIGONNIERE et Christian HENRIET ont assuré l'animation et contribué à une ambiance très chaleureuse.

Ce moment convivial est toujours apprécié des aînés, des membres du CCAS et du Conseil municipal.



LE YOGA SUR CHAISES !

L'année 2022-2023 s'était terminée le 24 juin, par un moment convivial avec les membres du CCAS.

Les séances de yoga sur chaises, animées par Nathalie MOUNÉ, ont repris en octobre : 14 personnes sont reparties pour une nouvelle année et 2 autres ont intégré le groupe. Les séances sont très appréciées des participants.

Les séances ont lieu le samedi, tous les 15 jours, dans le hall du périscolaire où l'espace est mieux adapté.

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Mobilisés avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent chaque jour sur le terrain contre les violences faites aux femmes, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral et ses partenaires ont signé une convention de mise à disposition d'un logement d'urgence pour les femmes victimes de violences.

Paule RENOU et Maryse TETRAULT étaient présentes, pour représenter la commune de La Réorthie.



CONSEILLÈRES MUNICIPALES



Jacqueline
TEBAST



Marina AUBRY



Maryse
TÉTRAULT



Carine ROBERT

MEMBRES CITOYENS



Danielle
SOULARD



Antoinette
PAYRAUDEAU



Sylviane
VYNISALES



Geneviève
FORTIN





"OCTOBRE ROSE" À LA RÉORTHE !

UNE 1^{re} ÉDITION LE 15 OCTOBRE

- ▶ Octobre rose est destiné à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein mais aussi à soutenir la recherche par la récolte de fonds.
- ▶ Dans ce contexte et suite à une initiative citoyenne, soutenue par le Comité Consultatif Action Sociale et par le Conseil municipal, la Commune de la Réorthe a organisé une marche solidaire. 130 marcheurs(ses) de tout âge se sont retrouvés au stade, et ont pu parcourir un circuit de 5 km accessible à tous.



AVEC LA PARTICIPATION ACTIVE DES ENFANTS

▶ Dans le cadre des activités de l'accueil périscolaire "La Récréorthaise", les enfants accompagnés et encadrés par l'équipe pédagogique, ont participé à l'élaboration de décorations, dans une démarche solidaire et écoresponsable avec le réemploi de matériaux (emballages, palettes...). Ces décorations ont servi à décorer La Récréorthaise, mais aussi à baliser et agrémenter le parcours aux couleurs de l'évènement.



- ▶ La marche s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié ; une cagnotte était mise à disposition afin de collecter les dons. Celle-ci a permis de récupérer une aide substantielle pour la Ligue contre le cancer.
- ▶ La Municipalité souhaite reconduire cette action solidaire et vous donne rendez-vous en 2024 !





CHRISTOPHE FORTIN

1^{er} ADJOINT ET PRÉSIDENT DE
LA COMMISSION COMMUNICATION

Conseillers municipaux

Maryline DASSOT / Marina AUBRY
Jacqueline TEBAST / Carine ROBERT

L'APPLICATION "INTRAMUROS"

UNE NOUVELLE FAÇON D'INFORMER LES HABITANTS !

La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral a choisi l'application INTRAMUROS pour diffuser ses informations. Elle a proposé aux Communes du territoire de souscrire à cette application, gratuitement. La Réorthe qui était engagée depuis 3 ans avec CITYALL, bascule donc sur cette nouvelle application.

PLUSIEURS AVANTAGES ONT INFLUENCÉ LE CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL :

- La gratuité de l'application
- La diffusion systématique des informations provenant de la Communauté de Communes (plus besoin de les relayer)
- Les possibilités qu'elle offre et la diffusion à l'échelle communautaire des informations et des animations de La Réorthe.
- ▶ Cela permettra, entre autres, à nos associations de profiter d'une plus large diffusion, et donc, potentiellement, d'attirer plus de monde sur les fêtes, animations ou autres.
- ▶ CITYALL et INTRAMUROS vont cohabiter quelques temps, jusqu'à la fin du contrat CITYALL en Mars.

COMMENT L'INSTALLER ?

- ▶ POUR LES RÉORTHAIS, RIEN DE COMPLIQUÉ : il suffit d'installer sur vos téléphones, l'application INTRAMUROS disponible sur Google Play ou AppStore, puis de choisir sa commune.
- ▶ Vous pourrez paramétrer les notifications que vous souhaitez recevoir ou pas, trouver très facilement coordonnées, horaires, annuaire, etc.
- ▶ Vous pouvez aussi choisir de recevoir les informations des autres communes du territoire !



NOS OUTILS HABITUELS

- Le site internet : www.lareorthe.fr
- La page FaceBook : www.facebook.com/LaReorthe.Mairie
- Le **bulletin municipal** de début d'année + les Lettres d'informations.

MERCI AUX PHOTOGRAPHES RÉORTHAIS ! qui ont accepté que leurs prises de vues soient utilisées dans ce bulletin : les agents communaux, les élus, Jacky JOCCOTTON, René PEYREBERE, Sabrina BOUVART, MEDHI MEDIA.



Président
Christophe FORTIN

Conseillers municipaux

- Paule RENOUE
- Laurent FOURNIER
- Maryse TÉTRAULT
- Jacqueline TEBAST
- Michel REMPILLON

UN TISSU ASSOCIATIF DENSE, DIVERSIFIÉ ET DYNAMIQUE !

- ▶ Tous les âges de la population sont investis dans nos associations communales : des plus jeunes (Foyer des Jeunes) aux plus anciens (Club Entre Nous), mais depuis quelques années, le renouvellement des effectifs des associations pose problème, comme partout en France, d'ailleurs... En cause : phénomène sociétal, évolution des modes de vies, virtualisation des relations... ?
- ▶ La transmission vers les jeunes est une des clés pour faire perdurer les associations, mais il faut les trouver, les intégrer et les encadrer pour qu'à leur tour, ils aient envie de prendre des responsabilités. Cette transmission doit s'appuyer sur les fondements de la vie associative : relationnel, empathie, bienveillance...
Le rôle du président reste important en tant que fédérateur et motivateur...
La participation à la vie associative commence souvent par les écoles, le Foyer des Jeunes...
- ▶ Participer à la vie associative est un bon moyen de s'intégrer dans une commune.

- ▶ Les activités proposées par les associations réorthaises sont très variées et peuvent intéresser tout le monde. En outre, les associations opèrent souvent ensemble sur bien des animations : 14 Juillet, MaRéorthon, Fête de l'anguille...
- ▶ **Et vous ! quelle association vous tente ?**

LE RÔLE DE LA MAIRIE ?

- ▶ La Mairie soutient activement les associations en prenant en compte leurs requêtes, en mettant à disposition des salles et du matériel.
- ▶ En 2023, la Municipalité a proposé aux associations de travailler ensemble sur un site commun, suite aux remontées et échanges lors des réunions de la Commission Vie Associative. Cette proposition n'a pourtant pas suscité d'engouement de la part des associations, le projet reste donc en stand by...
- ▶ Le Conseil municipal prévoit la création d'espaces de stockage à disposition des associations qui en sont demandeuses. Un questionnaire leur a été remis afin de les intégrer à ce projet communal.



PARTOUT EN FRANCE, VIURE ET FAIRE VIURE L'AVENTURE DES JEUX

RETENEZ LA DATE DU 27 AVRIL : BALADE ÉCO-SPORTIVE

La Réorthie a obtenu le label "TERRE DE JEUX 2024" !

Le label "Terre de Jeux 2024" permet aux collectivités territoriales et aux acteurs du mouvement sportif qui partagent la conviction que le sport change les vies, de bénéficier de cette énergie unique.



2 ÉVÈNEMENTS À LA RÉORTHE !

- **SAMEDI 27 AVRIL :** une **BALADE ÉCO-SPORTIVE** associera sport, ramassage et tri des déchets, en collaboration avec le Conseil Municipal des Enfants.
- **MARDI 24 MAI :** un **ATELIER SPORT/SANTÉ** et prévention pour les écoles.



LA RÉORTHE ET LES FLORALIES 2024 !

À LA CHABOTTERIE DU 17 AU 26 MAI 2024

Le Département de la Vendée s'est engagé aux côtés du Comité des Florales en qualité de partenaire majeur, pour accueillir la 13^e édition des Florales Internationales, au domaine de la Chabotterie, à Montréverd. Ce site de 46 ha d'espaces naturels sera mis à la disposition des exposants venus des quatre coins du monde afin de partager leur savoir-faire.

► Mireille HERMOUET, Conseillère départementale en charge des Florales, rappelle que : « *c'est une fierté de recevoir un événement aussi exceptionnel ! Nous partageons l'audace d'une édition inédite proposée pour la première fois en milieu naturel. Elle permettra aux 200 exposants venus du monde entier, de s'exprimer, de créer des sculptures végétales sous le thème "Jeux de Fleurs", en clin d'oeil aux jeux olympiques 2024* ». Cette 13^e édition s'articule autour de 5 thématiques :

jeux d'eau, de l'enfance, de l'esprit, de plantes et de l'effort.

- Pour que la fête soit entière, le Département invite les Vendéens à partager son enthousiasme et les encourage à fleurir et embellir leur Commune aux couleurs des Florales.
- La Collectivité a répondu à l'appel à projet avec l'artiste Françoise BROUILLARD. Le projet a été retenu favorablement et se verra allouer une subvention de 1750 € par le Département.



À LA CHABOTTERIE
DU 17 AU 26 MAI 2024
Jeux de fleurs : un voyage
sensoriel tous les soirs à 20h30
sauf le 26 mai 2024 à 18h30

Art et Nature À LA RÉORTHE les Florales 2024

Suite à notre participation au lancement de l'appel à projet les Florales, notre candidature a été retenue: ce qui nous permet de mettre en place des événements qui associent L'Art et La Réorthie.

2 MARS: 14h-18h
venez conter fleurette
à l'Atelier Réorthais
porte ouverte, gratuit
venez peindre votre fleur
elle sera une des stars du trompe l'œil de la salle Clemenceau, bâche décorant les murs extérieurs au vue de tous: œuvre collective.

5 AVRIL: 18H30
vernissage musical, ouverture du Printemps des Artistes
exposition rassemblant 12 artistes et les élèves de l'Atelier

6 AVRIL AU 12 AVRIL:
Exposition et ateliers d'initiation
expo vue: 15h-18h (pas d'atelier)
samedis: 14h-18h (ateliers ouverts à tous sur réservation)
des créneaux sont réservés pour les scolaires, les résidents de l'Ehpad
salle Clemenceau

AVRIL
ouverture du jeu de piste
Art et Nature à La Réorthie
Ce jeu de piste vous emmène à la découverte d'artistes locaux, de magnifiques œuvres d'Art dissimulées dans des lieux insolites et remarquables de La Réorthie
vous serez amené à résoudre des énigmes, à parcourir des sentiers battus
suivez votre trail lecture de QR code!
flyer disponible en mairie, à l'Atelier Réorthais.

9 juin
9h-13h
Braderie de l'Art
vendez vos ateliers!
chaque artiste, amateur, pro, débutant accumule des toiles, des outils de peinture, des livres d'Art, tout ce qui se rapporte à l'Art, un vide atelier est l'occasion de renouveler sa gamme.
la braderie est faite pour vous
une table sera à votre disposition
une condition: prix entre 1 et 50€
réservation au 0619323480 (stand 36 réservé aux associations)
atelier Réorthais, et place P Guinet

pour tout renseignement: Atelier Réorthais, mairie



RETENEZ LA DATE DU 8 JUIN 2024
"LA ROUTE VENDÉENNE"
PASSERA PAR LA RÉORTHE !

Cette épreuve cycliste partira de Chavagnes-en-Pailleurs le 7 juin et arrivera le 9 juin à Mortagne-sur-Sèvres.

► Le Comité Départemental de Cyclisme cherchant une Commune pour accueillir l'arrivée de l'étape du samedi, a pensé à La Réorthe, comme un rappel des courses organisées en 1989, grâce à l'ancien maire Jean-Claude AUVINET, alors membre du Bureau du Comité Départemental.

EN QUOI CONSISTE CETTE COURSE CYCLISTE ?

- L'épreuve compte 144 coureurs amateurs, niveau "Elite National", aux portes du professionnalisme.
- Elle est constituée de course en ligne, de "contre la montre" individuel et par équipe.



- Après 3 tours d'un circuit tracé sur les routes de la commune, l'arrivée à La Réorthe se fera rue du Lay, entre le cimetière et le stade, le samedi 8 juin.
- En attendant les coureurs, une course d'attente est organisée, qui empruntera le même circuit réorthais.
- Une première réunion a déjà eu lieu avec les organisateurs car un grand nombre de personnes vont venir s'installer à La Réorthe pour cette journée exceptionnelle! Ligne d'arrivée, podiums, remise des dossards, remise des trophées, vin d'honneur... Autant de paramètres à mettre en place. Les associations réorthaises sont d'ailleurs sollicitées pour tenir la buvette, gérer les parkings, fournir des commissaires sur le circuit, etc.

RÉHABILITATION DE L'EX-BÂTIMENT "HÉLYTIS"



EN ESPACE MULTISERVICES : COMMERCES ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Dépollution, rénovation thermique et énergétique complète du bâtiment
- Coût total de l'opération 502 135 € HT

UN CHEMINEMENT DOUX

UNE PISTE CYCLABLE SUR LA RD137, ENTRE FÉOLE ET SAINTE-HERMINE

- Le Département de la Vendée, dans le cadre de son plan MOBILITE, va créer un cheminement cyclable sur la RD137, entre Féole et Sainte-Hermine, ces aménagements seront présents de chaque côté de la RD, de la sortie de Féole jusqu'à l'échangeur de la déviation de Sainte-Hermine.
- Coût pour le Département 114 400 € HT
- Coût pour La Réorthe 37 600 € HT



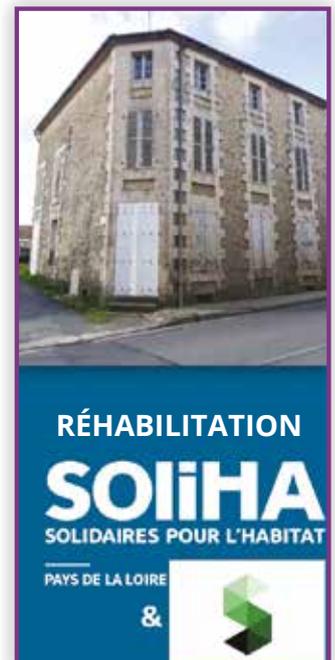
PÉRIMÈTRE EPF ÉLARGI SUR L'ENTRÉE DE LA RUE DU PUITS SANS TOUR



LA TRAVERSÉE DE FÉOLE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN DE FÉOLE AVANCE :

- Rénovation du logement situé au 2 rue du Puit par SOLIHA Pays de la Loire
- Étude d'assainissement collectif conduite par la SICAA en attente des données
- Enfouissement des réseaux à venir, rue du Châtenay et à Petit Féole





EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

FLEURISSEMENT À LIBAUD ET AU CARREFOUR DE FÉOLE

- ▶ Fini les tapis de fleurs qu'il faut renouveler tous les ans, venez découvrir rue des Campanules, à Libaud et au carrefour de Féole, de nouveaux parterres de plantes vivaces !
- ▶ Une démarche économique et écologique avec des plantes pérennes qui permettent de supprimer l'arrosage : ces plantes vivaces demandent juste un bon arrosage la première année pour une bonne installation dans le sol, puis un entretien régulier afin de limiter la pousse des mauvaises herbes.
- ▶ Nous avons choisi des variétés persistantes et rustiques avec des arbustes, comme l'Abelia et le Fusain qui présentent une végétation toute l'année.
- ▶ Nous avons également fait le choix de vivaces peu exigeantes en eau et très florifères comme l'Hélianthème, le Géranium et le Sedum pour les variétés basses. Concernant les variétés hautes, nous avons choisi La Sauge, le Gaura et l'Euphorbe. Afin de respecter l'exposition de certains parterres, des plantes de sous-bois ont été sélectionnées comme l'Hellébore, l'Heuchère et les Fougères.
- ▶ 3 lieux différents : 3 propositions différentes mais adaptées à leur milieu afin de répondre à une démarche environnementale.



ABÉLIA



FUSAIN



HELLEBORE



HEUCHÈRES



GAURA

PLANTATIONS EFFECTUÉES EN NOVEMBRE
À LIBAUD PAR NOS AGENTS MUNICIPAUX



**Vous cherchez un
terrain à construire ?**

Le Vallon de la Charbonnière

LA REORTHE

**DANS UN ÉCRIN DE VERDURE, À DEUX PAS DES ÉQUIPEMENTS
SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES, DU STADE, DE LA MAIRIE,
CE LOTISSEMENT VOUS PROPOSE 9 PARCELLES,
DE 443 À 1097 M²
43 € LE M²**



Renseignements en Mairie : 02 51 27 81 52 - mairie@lareorthie.fr

BON À SAVOIR SUR LES RÈGLES D'URBANISME

Enregistrement des demandes d'autorisations d'urbanisme : déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme...

DÉCLARATIONS PRÉALABLES NÉCESSAIRES pour :

- Modification de façade / Réfection de toiture /
- Remplacement d'huisseries
- Changement de destination d'un local
- Clôtures / Carports de – de 20 m²
- Pose de panneaux photovoltaïques ou containers maritimes
- Piscine avec bassin > ou égal à 10 m²
- Serres : hauteur entre 1,80 m et 4 m ou surface < ou égale à 2000 m² / Abri de jardin supérieur à 5 m²

PERMIS DE CONSTRUIRE OBLIGATOIRES pour :

- Construction neuve / Extension de + de 20 m²
- **Changement de destination** d'une dépendance en extension de l'habitat
- Toute extension de plancher de 150 m² ou +
- Serre dont la hauteur > à 4 m ou dont la surface > à 2000 m²
- Bâtiment Agricole
- Piscine et Studio de jardin
- Carport de + de 20 m²

☞ **Recours à un architecte obligatoire** si l'emprise au sol de la future construction atteint ou dépasse 150 m² !

DÉLAIS D'INSTRUCTION

- **DÉCLARATIONS PRÉALABLES** : délai d'1 mois (2 mois en périmètre des monuments historiques, Féole et La Touche)
- **PERMIS DE CONSTRUIRE** : délai de 2 mois (3 mois en périmètre des monuments historiques, Féole et La Touche)

1 AVANT DE VOUS LANCER DANS UN PROJET, CONSULTEZ LE RÈGLEMENT DU PLUI

accessible via le site de la Commune : www.lareorthes.fr
ou sur le site de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral :

www.cc-sudvendeeatlittoral.fr

2 AFIN D'ÉVITER TOUT REFUS

renseignez-vous auprès des services de la Mairie ou du service ADS de la Communauté de Communes sud Vendée Littoral. Nous vous demandons également de **regrouper vos travaux sur un même dossier**, car tout dépôt de dossier d'urbanisme a un coût pour la Collectivité.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

- DEPUIS JANVIER 2023, le taux de la Taxe d'Aménagement est de 2% sur l'ensemble du territoire communal.

**AUTORISATIONS D'URBANISME SUR :**

sudvendeeatlittoral.geosphere.fr/guichet-unique

→ À L'ISSUE DES TRAVAUX, vous devez remplir une déclaration d'achèvement de travaux auprès des Services des Impôts sur le site : www.impots.gouv.fr rubrique "Gérer mes biens immobiliers"

Pour pouvoir délivrer l'attestation de conformité (travaux conformes à la déclaration), Mme le Maire pourra être amenée à effectuer des contrôles aléatoires !

→ **POUR TOUTES QUESTIONS contactez**

Mairie : 02 51 27 81 52

CCSVL : 02 28 14 20 20



Vous souhaitez rénover ou adapter votre logement ?

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral (CCSVL) a ouvert un GUICHET DE L'HABITAT pour tous les habitants du territoire (propriétaires, bailleurs, locataires, sociétés civiles immobilières) quel que soit le revenu.

Vous pouvez bénéficier d'un **ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET D'AIDES FINANCIÈRES** pour améliorer votre logement notamment pour des travaux de rénovation globale, pour le mettre en location, pour l'adapter en faveur du maintien à domicile, pour le réhabiliter lorsqu'il s'agit d'un logement très dégradé.

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

02 49 58 00 08

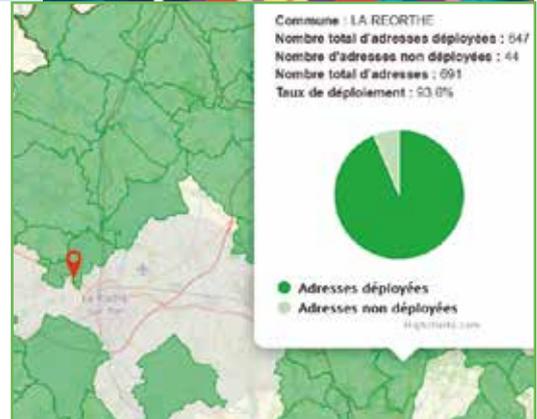
LA FIBRE CONTINUE D'ARRIVER...

VENDÉE NUMÉRIQUE
02 51 44 20 40

Les réponses à vos questions sur :
www.vendeenumerique.fr



- Le déploiement de la fibre optique sur le territoire réorthais a bien avancé : au 6 janvier 2024, 647 prises étaient déployées sur 691. Libaud, La Leue, le bourg et les villages sont totalement fibrés.
- Il reste Féole à finir de connecter car les effacements de réseaux qui y ont été effectués ont retardé l'éligibilité des Féolais. Ce sera fait sur le premier trimestre 2024.
- Pour vérifier votre éligibilité, rendez-vous sur le site de **Vendée Numérique** :
 - ▶ www.vendeenumerique.fr
 - ▶ Saisissez votre adresse pour savoir si vous êtes éligible. Vous pourrez ensuite prendre contact avec l'un des opérateurs pour contracter un abonnement à la fibre.



ENTRETIEN DE VOS HAIES ET BUISSONS !

Fin 2021, le Conseil Municipal avait pris la décision d'engager une campagne d'élagage pour favoriser le déploiement de la fibre, totalement pris en charge par la Collectivité. Ce sont près de 5 km de haies qui ont été ainsi élagués, au printemps 2022. Mais la nature reprend vite ses droits... On constate déjà des branches qui envahissent à nouveau les câbles !



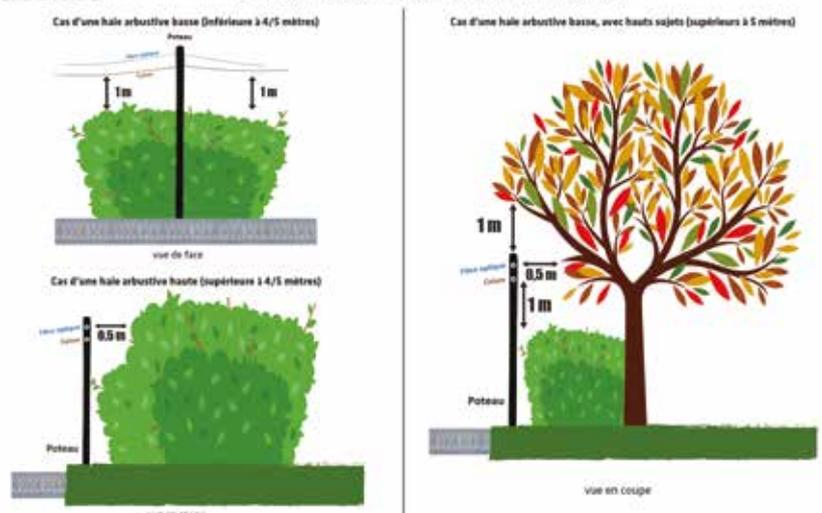
POUR RAPPEL, SELON LA LOI ELAN : «*Il est du ressort des propriétaires de faire en sorte que les arbres, buissons ou autres haies plantés sur leurs propriétés soient entretenus de manière à ne pas interférer avec les réseaux de télécommunication, tout comme la Mairie est en charge de faire respecter cette loi*».

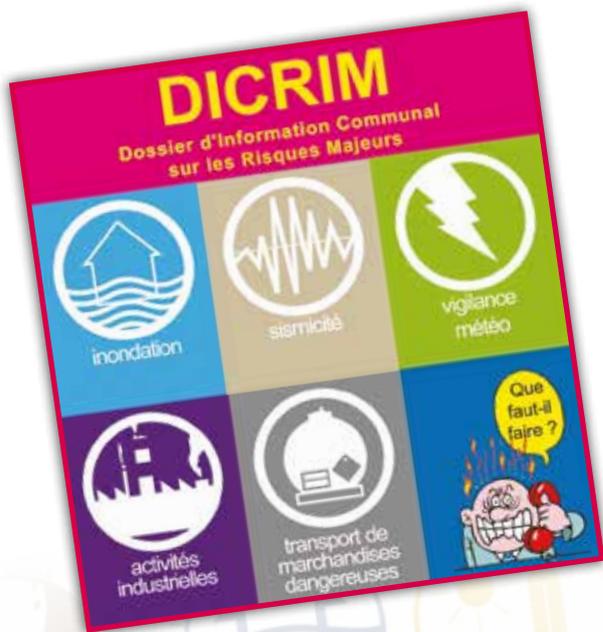
Le Maire, s'il constate qu'un entretien n'est pas fait, et après en avoir averti le propriétaire, peut faire exécuter l'élagage, et le lui facturer !

ALORS, À VOS SÉCATEURS, TRONÇONNEUSES OU ÉLAGUEUSES !

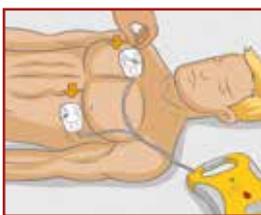


Schéma d'ébranchage
Zone à ébrancher pour les réseaux de télécommunication





LES ASSOCIATIONS FORMÉES À L'UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR



3 défibrillateurs à La Réorthe

- 1 À côté de la Mairie, dans le bourg de La Réorthe
- 2 À la salle Clemenceau
- 3 Au stade

Suivez les consignes orales données par le défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours que vous aurez préalablement prévenus ! Son utilisation est à la portée de tous !



La Mairie a proposé aux associations réorthaises une formation à l'utilisation des défibrillateurs. Le responsable du matériel biomédical de la société HANDIPHARM de Chantonay est venu expliquer à la dizaine de personnes présentes comment appréhender le défibrillateur, sans en avoir peur, car il est tout automatique.

Adapté aux enfants comme aux adultes, il est aussi capable d'enregistrer les données de la personne en détresse, ce qui facilite ensuite le travail des secours.

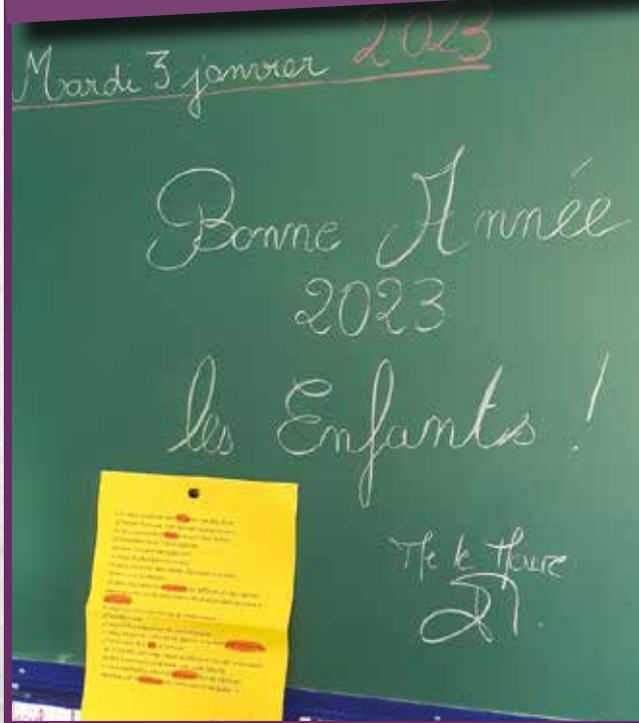
La formation expliquait aussi la procédure à respecter en cas de malaise cardiaque, de l'alerte des secours à la défibrillation, en passant par le massage cardiaque.

Les participants, de tous âges, se sont montrés très attentifs et intéressés, et ont remercié la Commune pour cette initiative.



RETOUR EN IMAGES...

Le 3 JANVIER : En ce jour de rentrée, Mme Le Maire a laissé un petit message aux élèves réorthais...



Le 8 JANVIER : Championnat départemental de cross à La Réorthie, sur un terrain bien gras !



Le 22 JANVIER : Concert d'accordéon par l'ensemble "Fa Si L'Accordéon Vendéen"



Le 14 JANVIER : Une nombreuse assemblée à la cérémonie des vœux du Maire



Le 25 JANVIER : Belle participation des Réorthais à la collecte pour l'Ukraine



Le 5 FÉVRIER : 3 chorales se sont retrouvées pour un concert dans l'église



...SUR 2023

Le 11 FÉVRIER : Mme Le Maire remet un trophée à André VINATIER pour son engagement dans l'organisation du MaRéorthon



Le 16 FÉVRIER : Mme Le Maire a remis des ordinateurs portables et des tablettes aux représentants des écoles de la commune



Le 25 FÉVRIER : Défrichage et nettoyage des lavoirs communaux du Bourg et du Plena



Le 25 MARS : Rencontre avec les habitants de la rue du Champ des Fiefs



Le 31 MARS : 3^e ÉDITION DU PRINTEMPS DES ARTISTES
Le Printemps des Artistes s'étale sur une semaine, s'installe à la Salle Clemenceau et propose des ateliers pour petits et grands



Le 19 MARS, la course cycliste "BERNAUDEAU JUNIOR"
est passée à La Réorthe



Le 5 MAI : Vote du prix des Incorruptibles,
comme les grands !



Cérémonie du 8 MAI et mise à l'honneur de
Claude BELAUD, Président des ACPG-CATM
pendant 26 ans !



Le 14 JUIN : Rencontre avec Valentin JOSSE,
Conseiller Départemental et président de
L'EPF, dans le cadre du projet de dynamisation
urbaine à Féole



Le 21 JUIN : Exposition de photos prises lors du Printemps des Artistes,
en présence de nos aînés, résidents de L'EHPAD de Sainte Hermine



...SUR 2023

Le 22 JUIN : Brigitte HYBERT, Présidente de la CC Sud Vendée Littoral avait choisi La Réorthe pour accueillir ses rencontres-débats sur le territoire du Pays de Sainte Hermine



le 24 JUIN : Dernière séance de yoga sur chaises



le 6 JUILLET : les élus du Conseil Municipal de La Réorthe ont eu plaisir à remettre les prix aux enfants de l'école des Deux Lays et de l'école Jeanne d'Arc qui clôture l'année scolaire



Le 14 JUILLET : une journée pleine d'animations !





Le 27 JUILLET : Rencontre avec Annick BILLON, Sénatrice de Vendée



Le 15 AOÛT : Un pique-nique de quartier, où une chanson sur La Réorthe a été écrite !



Le 16 SEPTEMBRE : Balade gourmande organisée par les associations de parents d'élèves des deux écoles



Le 27 AOÛT : Les anguilles sont prêtes !



Le 7 OCTOBRE : Cérémonie commémorative au monument Clemenceau de Sainte Hermine, avec les portes drapeaux Réorthoais



Le 15 OCTOBRE : Marche Octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein : 130 marcheurs !!



Le 21 OCTOBRE : Une belle ambiance au Goûter des Aînés, organisé par le Comité Consultatif d'Action sociale



Le 11 NOVEMBRE : Les intempéries de l'automne ont mis à mal les infrastructures de la commune : un arbre sur la route, un autre sur la fibre optique, une route inondée... Pas de soucis, Jérôme est là !



Le 11 NOVEMBRE : Cérémonie commémorative avec les enfants des écoles



Le 11 NOVEMBRE : MaRéorthon 2023 en présence des co-présidents et de Catherine POUPET, Conseillère Départementale, un petit mot Mme le Maire ?



Le 24 NOVEMBRE : Cérémonie commémorative sur la tombe de George Clemenceau, à Mouchamps, avec les communes clémencistes en présence du Préfet



Le 12 DÉCEMBRE : Remise de décorations à l'occasion de la Sainte Barbe, patronne des pompiers, à Ste Hemine. en présence de Magalie JADAUD, Maire de la Réorthie



Le 5 DÉCEMBRE : Depuis 20 ans, la République rend hommage à tous ceux qui sont morts pour la France pendant la Guerre Algérie, et les combats du Maroc et de la Tunisie. Paule RENOU a assisté à la cérémonie commémorative à La Jaudonnière



Le 7 DÉCEMBRE : Rencontre avec le monde agricole et le Député Pierre HENRIET à la salle Clemenceau



Le 12 DÉCEMBRE : Formation informatique pour les Aînés par la CC Sud Vendée Littoral



TARIFS COMMUNAUX



TARIFS DE LOCATION DES SALLES

SALLE CLEMENCEAU	COMMUNE	ASSO COMMUNALE	HORS COMMUNE
Mariage	235 €		310 €
Buffet campagnard, Banquet, Repas de famille (y compris pique-nique)	125 €	88 €	190 €
Vin d'honneur, Concours de belote, loto, Lendemain de mariage ou rassemblement	85 €	60 €	130 €
Exposition avec vente	155 €	109 €	210 €
Manifestations culturelles	65 €	46 €	120 €
Assemblée générale suivie d'un repas	75 €	53 €	180 €
Assemblée générale	Gratuit	Gratuit	120 €
Autre manifestation (formation ou réunion)	80 € demi-journée		100 € demi-journée
	105 € la journée		120 € la journée
30 % de réduction pour les associations communales			
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	60 € (Tarif unique si location 2 jours)		

SALLE DE LA MAIRIE	COMMUNE		HORS COMMUNE
Vin d'honneur	50 €		80 €
Buffet froid	75 €		105 €
Réunion après obsèques	Gratuit		
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	27 € (Tarif unique si location 2 jours)		

▶ SALLE CLEMENCEAU À FÉOLE

250 personnes maximum comprend :

- Une grande salle avec scène + salle attenante + cuisine équipée (frigos, four, réchauffe-plat, lave-vaisselle, plans de travail) + bar avec frigo + local de rangement + toilettes. Ne comprend pas de vaisselle.
- 500 € de caution + Assurance Responsabilité civile.

⚠ **Le paiement de la redevance se fera impérativement avant la location de la salle et à réception de l'avis des sommes à payer en respectant les modalités de paiement.**

- Hormis pour les associations, en cas de désistement moins de 72 h avant la date prévue de location, une retenue de 15 % sera faite sur le montant de la redevance (sauf cas de force majeure).

• **Gratuité de la location aux associations caritatives** du secteur pour la tenue de leur assemblée générale (sans repas).

▶ SALLE DE LA MAIRIE :

80 m² avec kitchenette (frigo, micro-ondes) et toilettes. Pas de cuisson, ni de préparation de repas dans cette salle.

▶ UN TIVOLI (12m x 5m) :

- Armature métallique + bâches de 60 m².
- Prévoir une remorque pour le transport.
- **Le tivoli n'est loué qu'aux habitants de La Réorthe** pour des rassemblements familiaux ou **à la disposition des associations réorthaises** pour leurs festivités, et ne doit pas sortir du territoire communal (contrôle possible). Un contrat de location sera signé + une attestation d'assurance.
- **Tarif** : 60 € + 500 € de caution
- **Une fois par an : GRATUITÉ du tivoli aux ASSOCIATIONS RÉORTHaises**, à condition que ce soit dans le cadre d'une manifestation liée à l'association.

CIMETIÈRE

INHUMATION CIMETIÈRE

Emplacement de 1 m x 2,20 m

- ↳ CONCESSION 30 ans 176 €
- ↳ CONCESSION 50 ans 242 €

ESPACE CINÉRAIRE

CASES COLOMBARIUM

1^{er} SOUSCRIPTION RENOUVELLEMENT

- ▶ 30 ans..... 860 € 430 €
- ▶ 15 ans..... 600 € 300 €
- ▶ 10 ans..... 350 € 175 €

OUVERTURE D'UNE CASE 30 €

CAVURNES

1^{er} SOUSCRIPTION RENOUVELLEMENT

- ▶ 30 ans..... 450 € 225 €
- ▶ 15 ans..... 300 € 150 €
- ▶ 10 ans..... 200 € 100 €

↳ 26 emplacements pour caverne (60 x 60 cm)

- ▶ 50 ANS 80 €
- ▶ 30 ANS 40 €

DISPERSION JARDIN DU SOUVENIR 50 €

⚠ **LE NOUVEAU RÉGLEMENT est à votre disposition :**

- en mairie
- sur le site internet
- affiché au cimetière



Lisya ROUCOUX
née le 5 janvier



Kensiya NATAN
née le 18 janvier



Loanne PROUD
née le 5 février



Diego DELANDES LAURENT
né le 7 avril



Zayan ARCADE
né le 12 avril



Swann MÉTAYER
née le 2 mai



Tiago ROLIN
né le 6 mai



Zélyanna LERCHE
née le 2 juin



Raya RENAUDET
née le 6 septembre



Alba POTIER
née le 22 septembre



Eliot JUCHEREAU
né le 1^{er} octobre



Solara LAVALETTE
née le 11 octobre



Cateyana BONNAUD
née le 26 novembre



Cataleya ROBINET BENEDETTI
née le 4 décembre



*Kévin RODRIGUES &
April HUGUENY
se sont mariés le 27 mai*



*Carl BORDRON &
Chloé TRENIT
se sont mariés le 2 septembre*

Décès, une Pensée pour...

Jean CHAUVET	71 rue du Lac	décédé le 25 mars
Christophe GAUDIN	5 Bis La Grignonnière	le 28 mars
Laurent ELMA	25 rue du Féolet	le 3 avril
Gillianne PEROCHEAU, née SENNEGON	2 rue du Lac	le 12 mai
Robert PACTEAU	54 route de la Charbonnière	le 29 mai
Thierry MÉTAY	9 rue des Chênes verts	le 30 juin
Hubert VYNISALES	6 rue des Rouillères	le 16 septembre
Bernard GIBAUD	2 rue Nationale	le 28 octobre
Barthélémy RHINO	98 route de la Bouillée	le 21 novembre
Jean-Luc PASCAL	114 rue Nationale	le 8 décembre

Ont également été inhumés dans le cimetière communal de La Réorthe :

Robert SENNEGON	décédé le 8 février	à Nantes
Marie-Josèphe TURCAUD, née EPAUD	15 février	à Luçon
Denis GADE	9 avril	à La Chataigneraie
Orphée BILLET SERVOIN	Orléans	26 avril
Norbert SERIN	Sainte-Hermine	31 mai
Denise LAB	Sainte-Hermine	18 novembre



RESTAURANT SCOLAIRE

LE TEMPS DU REPAS

Une pause importante au cœur de la journée scolaire : un temps pour se détendre, un moment de découverte, de partage et de convivialité...

→ **Cette année, nous accueillons 120 enfants des 2 écoles, sur 2 services** : de la PS au CE1, puis du CE2 au CM2, entre 12h et 13h20.

→ **Notre équipe se compose de :**

- 5 agents + Téméhani DHORNE (en Service Civique à l'école des Deux Lays) + Raymonde SUQUET, 2 midis/semaine chacune.
- 3 agents présents au 1^{er} service et 3 agents au 2nd, ce qui est plus sécurisant et confortable pour tous, enfants et adultes.

→ **Chaque semaine, 3 enfants volontaires** (en CE2/CM1/CM2) accompagnent les petits du 1^{er} service : sur le trajet, pour découper la viande ou se servir à boire... Cette organisation mise en place l'an passé semble convenir à tous. *Joana 8 ans* : « Je suis fière d'accompagner les petits ! »

→ **Avec des animations ponctuelles**

Décoration de la salle de restauration, charades/histoires drôles proposées par les enfants, danses/chants, lutte anti-gaspillage... En décembre, nous avons remis en place notre concours du plus beau "pull moche de Noël". Comme toujours, les enfants se sont bien investis. Ce fut un grand succès !



PHARe

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

LE PROGRAMME PHARE, mis en place par le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, est un plan de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves. Il porte sur les problématiques d'intimidation, de harcèlement et de cyberharcèlement.

Les phénomènes d'intimidation scolaire font désormais l'objet d'une prévention spécifique. Mais dans les faits, les professionnels ne disposent pas toujours des outils leur permettant de traiter les situations avérées.

Le 13 septembre dernier, l'équipe de l'accueil périscolaire ainsi qu'une enseignante de l'école des Deux Lays, Pauline OUVARD, se sont initiées à la MPP (Méthode de la Préoccupation Partagée).

- Cette formation vise à la prise en charge des enfants dans des situations d'intimidation. C'est une méthode qui ne blâme pas et ne juge pas, qui se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation.
- Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées. Par l'implication de tous, élèves comme adultes, la MPP permet de dénouer ces situations, et peut agir comme un catalyseur de la cohésion d'équipe au sein des établissements.
- Au-delà de son objectif premier de lutte contre le harcèlement, elle est, de manière plus globale, un vecteur de valeurs dans son application.



RESTAURANT SCOLAIRE
RUE DU LAY À LA RÉORTHE

- Repas fournis par la Cuisine Centrale intercommunale en liaison chaude.
- Tarifs fixés par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

LE "PORTAIL FAMILLE"

Accessible 24h/24 et 7j/7, il permet de :

1. Réserver les repas à la cantine, jusqu'à 7 jours avant la prestation et commander pour l'année entière (si l'enfant mange tous les jours à la cantine).
2. Pointage des enfants à chaque repas.
3. Factures dématérialisées
4. Annuler un repas (si délai de prévenance de 7 jours passé) : contacter la CUISINE CENTRALE au 09 67 18 09 35 ou par mail à : cuisinecentralesh@sudvendeelittoral.fr
5. Accéder aux crèches et accueils de loisirs

VOTRE RÉFÉRENTE



Une commission composée d'élus, d'agents de restauration, de techniciens et de parents référents, se réunit régulièrement.

Manuella BOYER

est la référente de La Réorthe

Contact : periscolaire@lareorthe.fr





"LA RÉCRÉORTHaise" : UN LIEU DE VIE !

→ QUAND ?

- L'accueil périscolaire La Récréorthaise est ouvert matin et soir, à tous les enfants scolarisés dans les écoles du RPI et à l'école Jeanne d'Arc.
- Il permet un accueil régulier ou occasionnel

→ POUR QUOI FAIRE ?

- Des activités de loisirs éducatifs encadrés par un personnel qualifié.
- Favoriser la continuité éducative par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société.
- Tout y est mis en œuvre pour répondre aux besoins des enfants, à leur épanouissement, tant par l'aménagement des locaux que par le matériel qui leur est proposé pour créer, jouer, s'exprimer, apprendre : les enfants ont à disposition du petit matériel pédagogique (feutres, dessins, peinture, ciseaux...) afin de favoriser l'expression et le jeu, soit en autonomie soit sur des temps d'animation. Ils ont également accès à une grande diversité de jeux et de jouets (jeux de société, jeux de construction, dinette, bibliothèque, baby-foot, tricycles...) que ce soit dans les locaux et sur la cour.

→ DES NOUVEAUTÉS ?

- La Municipalité a investi dans une nouvelle structure permettant de jouer tantôt au foot, tantôt au basket, pour le plus grand bonheur des enfants !

→ QUEL ENCADREMENT ?

- L'équipe d'animation se compose de 4 animatrices (dont 3 diplômées)
- La directrice/animatrice doit non seulement veiller à la sécurité morale et affective des enfants, mais elle doit également donner vie à des activités ludiques, visant au bon développement personnel de l'enfant.

→ QUELLES ANIMATIONS ?

- Les activités proposées sont orientées vers le jeu et le loisir. La création de bricolages à thème est rythmée par les saisons, les fêtes du calendrier et éventuellement par les manifestations qui ont lieu dans notre commune.
- En octobre dernier, les enfants ont mis du cœur à l'ouvrage afin de réaliser des bricolages pour baliser la marche "Octobre Rose".
- Ils ont également pris beaucoup de plaisir à confectionner la décoration automnale pour le goûter de nos Aînés qui s'est déroulé à la salle Clemenceau, le 21 octobre dernier.
- L'an passé des cartes de vœux ont été fabriquées pour nos résidents en EHPAD. Cette année, les enfants ont fabriqué une décoration de Noël avec le réemploi de matériaux, afin de continuer à créer du lien entre la nouvelle génération et nos anciens.

Ouvert de 7h à 8h35
et de 16h30 à 19h
les lundis, mardis, jeudis
et le vendredi à 18h30
en période scolaire.

LA REORTHE

LE PORTAIL FAMILLE
mairielareorte.innoenfance.fr/
portailMairielareorte

Accessible 24h/24 et 7j/7, il permet de :

1. Inscrire vos enfants à l'accueil périscolaire par journée (matin et/ou soir)
2. **ATTENTION ! Réserver et/ou annuler 24h avant** la prise en charge de l'enfant
3. **Modifications ou urgences** : contactez-nous à l'adresse suivante :
periscolaire@lareorte.fr



Manuella BOYER
Directrice de l'Accueil Périscolaire





INFO PRATIQUE

ÉCOLE MATERNELLE LES MINOTS À ST JUIRE-CHAMPGILLON

Directrice, Mme BATUT..... 02 51 28 80 68
10 rue de Bizet - 85210 ST JUIRE-CHAMPGILLON
ce.0850546g@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lun, Mar, Jeu, Ven.....9h - 12h / 13h30 - 16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES DEUX LAYS À LA RÉORTHE

Directrice, Mme GRIMAUD..... 02 51 27 81 54
21 rue du Stade - 85210 LA RÉORTHE
ce.0850435l@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lun, Mar, Jeu, Ven.....8h45 - 12h / 13h30 - 16h15

INSCRIPTION OU DEMANDE D'INFORMATIONS

Merci de contacter la mairie, puis l'école concernée



E-PRIMO

Un portail pour connaître les infos pratiques de notre RPI et en suivre l'actualité !
ecoleelementairerpidisaintjuirechampgillon-lareorthe.e-primo.fr



LE RPI DES ÉCOLES DES MINOTS ET DES DEUX LAYS

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) associe 2 écoles publiques : la maternelle LES MINOTS à St-Juire-Champgillon et l'élémentaire LES DEUX LAYS à la Réorthe. Cette année, l'équipe éducative a accueilli 101 élèves :

- Mme BATUT prend désormais en charge la classe de TPS-PS ainsi que la direction de l'école des Minots,
- Mme BLANC assure l'enseignement de la classe de CE1-CE2.
- 5 AESH complètent l'équipe enseignante du RPI
- Téméhani DHORNE s'est engagée pour une mission de Service Civique au sein de l'école des Deux Lays.

PROJETS DE L'ANNÉE 2023-2024

- **"L'ÉCOLE DEHORS"** : Ce dispositif pédagogique mené par l'équipe enseignante vise à ancrer autrement les apprentissages des élèves, dans et par l'environnement. Ainsi, chaque vendredi après-midi, des groupes d'élèves travaillent en dehors de l'école, dans l'environnement proche. En classe, la semaine suivante, une exploitation structure les apprentissages liés à ce vécu.
- **Des sorties et rencontres** : En partenariat avec le Conseil départemental, les élèves de CM se sont rendus à la réserve biologique de Nalliers, à la découverte des lichens, des êtres vivants sensibles à la qualité de l'air ! Dans le cadre de l'Open de Vendée, ils ont assisté à un match de tennis entre joueurs professionnels et participer à des ateliers d'initiation à ce sport. Le dispositif départemental "pARTage en scène" leur a présenté un spectacle du conteur Jérôme AUBINEAU, accompagné du musicien Basile GAHON.
- **Le programme national "PHARE"** : plusieurs membres de l'équipe enseignante et périscolaire ont participé à une formation concernant le climat scolaire. Ce temps fort renforce la continuité recherchée au sein de l'équipe éducative pour rendre les règles de vie cohérentes entre les différents temps de l'enfant et faciliter l'utilisation respectueuse du matériel et des espaces communs. Dans le cadre du programme national PHARe, des ateliers ont été mis en place avec les élèves du CP au CM2 le 9 novembre, **JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE**.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2022-2023 RICHE EN PROJETS !

- **"À la découverte du patrimoine local"** : pour clore le partenariat avec la fondation des Arts Florissants animé tout au long de l'année, les élèves du RPI se sont retrouvés mi-juin, aux jardins de Thiré qu'ils avaient appris à découvrir au fil des saisons. De la TPS au CM2, ils ont ainsi partagé des ateliers de jeux d'orientation ou de sport et de coopération autour de la musique ou des arts plastiques.
- **Première participation au "Printemps des artistes"** : les élèves de l'école des Deux Lays ont été accueillis en avril 2023, par des artistes dans le cadre du "Printemps des artistes" organisé à la salle Clemenceau. Un temps de partage au sein de petits groupes accompagnés par un professionnel et les enseignantes, permettant à chacun de s'exprimer artistiquement, librement !





- **Rencontre** : Les élèves de CM1-CM2 ont eu l'occasion d'échanger en classe avec le lieutenant-colonel MEINVILLE, dont l'intervention témoignait de la Grande Guerre.
- Le temps fort 2022-2023 restera le voyage scolaire sur les îles vendéennes. Nous remercions les parents d'élèves, les accompagnatrices, les associations du Foyer Rural, de l'ACL, des Amis du marché et du Comité des fêtes de St Juire, ainsi que les Municipalités de la Réorthie et de St Juire pour leur soutien dans la mise en œuvre de ce projet. Une exposition le 9 juin 2023, à l'école des Deux Lays, a permis aux nombreux visiteurs de partager les souvenirs d'un vécu fédérateur pour notre école !



DES PROJETS ANNUELS

- L'équipe enseignante est attentive à la liaison entre les classes charnières. Chaque année, les enseignantes ayant en charge les GS et les CP travaillent ensemble en amont et en aval de la rentrée. Les élèves de GS vivent début juillet le quotidien du CP. Par ailleurs, les élèves de CM se rendent au printemps au collège de secteur, L'Anglée à Ste Hermine, pour appréhender cet environnement et son fonctionnement en s'immergeant dans le quotidien des élèves de 6^e.
- Dans le cadre des rencontres entre écoles du secteur, reprises depuis la rentrée 2022, les élèves de l'école des Deux Lays ont retrouvé leurs camarades de Thiré en février 2023, pour découvrir, faire découvrir et partager des danses apprises ou créées par chacune des classes. Une rencontre riche en échanges entre chants, danses et "Brain Ball" (activité psychomotrice).
- En partenariat avec la Communauté de communes et la Municipalité de la Réorthie, les élèves de l'école des Deux Lays ont assisté au spectacle de contes "O'POIL" à la salle du Jean-Baptiste, à Chaillé-les-Marais en janvier 2023. Un spectacle source d'apprentissages, invitant à penser que "Ce n'est pas la destination mais le voyage qui compte !".
- Ce dispositif concernant les arts du spectacle a également participé à l'organisation d'une journée aux Enfantsaisies. Lundi 16 octobre 2023, après un concert de Kikobert, les élèves du RPI, de la MS au CM2 ont bénéficié d'ateliers artistiques avec l'aide de bénévoles. Après un pique-nique commun, les CM1-CM2 ont mené, pour leurs camarades, des jeux qu'ils avaient eux-mêmes préparés.
- Des interventions en milieu scolaire financées par Sud Vendée Littoral, permettent de travailler les programmes scolaires avec l'appui de professionnels des domaines de la musique, de l'Education Physique et Sportive mais également du développement durable. L'an passé, les élèves de CM ont ainsi été sensibilisés aux utilisations de l'énergie dans le cadre du programme Watty. Du 25 au 29 octobre 2023, nous avons aussi renouvelé avec la participation d'un éducateur sportif, une semaine d'ateliers Sécurité routière, dont les bénéfices sont exploitables d'année en année. Les élèves de CM ont ainsi pu réaliser une sortie à vélo dans la commune, réinvestissant leurs réussites sur parcours sécurisé.
- En mai dernier, les élèves se sont rendus, comme chaque année, en mairie, pour voter pour leur livre des Incorruptibles préféré. Tenu par des élus, le bureau de vote installé permet une immersion réelle dans une élection démocratique !





INFO PRATIQUE

ÉCOLE JEANNE D'ARC

QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE PASSÉE :

→ "PRENDRE SOIN DE SOI ET DES AUTRES" : reconnaître les émotions et les gérer, découvrir les accords "Toltèques" et s'en servir pour prendre confiance en soi et respecter les autres, développer l'empathie et l'entraide. Ces différents thèmes ont été abordés et travaillés au cours de l'année passée, dans différents domaines d'apprentissages. Nous avons ainsi essayé que chacun se sente bien dans sa tête et son corps afin d'être disponible pour les apprentissages. Chacun a pu développer ses compétences à son rythme et dans le respect et la bienveillance.

→ "TOUS EN SELLE" : les élèves de CP-CE1-CE2 ont participé au projet pluridisciplinaire proposé par L'UGSEL sur le thème du cheval. Les classes ont été accompagnées par l'école des Arts et du patrimoine, antenne du Haras de Vendée, et de la compagnie de cirque "Treize mètres cinquante". Différents domaines d'apprentissages ont été travaillés en classe pendant plusieurs semaines (lecture, sciences, sport, mathématiques, arts visuels...) sur le thème du cheval. Le projet s'est clôturé en mai, par une journée au Haras de Vendée. Des ateliers culturels et sportifs étaient proposés afin de mettre en avant les travaux réalisés par les élèves. Les autres classes de l'école ont pu, chacune leur tour, découvrir le Haras de la Vendée lors d'une sortie pédagogique en fin d'année scolaire.

→ LES PROJETS DE SECTEURS : différents projets par cycle ont été vécus avec les autres écoles du secteur (Sainte-Hermine, Les Moutiers sur Lay-Les Pineaux, Saint Martin-Lars et Bournezeau). Tous les élèves du cycle 1 se sont retrouvés à la salle polyvalente de Sainte-Hermine, en mars, pour assister au spectacle des 3 Chardons "Mirabelle" sur le thème de la différence. Les élèves de cycle 2 se sont rassemblés à la salle des Moutiers sur Lay pour une journée sportive. Enfin, les élèves de cycle 3 de La Réorthe et de Sainte-Hermine se sont rejoints sur le site du Grand Bateau à La Réorthe lors d'une sortie vélo.

→ LES PROJETS AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SVL : les élèves de cycle 2 et cycle 3 (du CP au CM2) bénéficient chaque année, d'interventions et de dispositifs mis en place et financés par la Communauté de communes. Ainsi, nos élèves ont pu profiter de plusieurs séances de cinéma dans le cadre du dispositif École et Cinéma, ainsi que d'un intervenant en éducation musicale.

→ LE REPAS SOLIDAIRE ET LA VISITE DE JUSTINE ET SA FAMILLE : lors du carême, nous avons organisé avec l'aide de l'APEL le repas solidaire « Bol de pâtes ». Il s'agit de manger ensemble à l'école un repas constitué d'un bol de pâtes et d'un fruit, et de reverser à une association la différence avec le prix d'un repas habituel. Cette année, notre collecte a été offerte à 2 associations de Rochetrejoux (« Le petit monde de Justine » et « Dans les yeux de Valentine ») au profit de 2 petites filles, Justine et Valentine, atteintes de maladies rares, afin de les aider à financer l'équipement nécessaire pour leur confort de vie et leur déplacement. Les écoles de Saint Martin Lars et des Moutiers les Pineaux se sont associées à nous pour faire un don plus conséquent. Justine est ensuite venue à notre rencontre, accompagnée de sa maman, son frère et sa sœur. Nous avons pu chanter en visio, avec les élèves des écoles participantes et remettre les chèques. Ce fut un beau moment de partage.

CONTACTS

ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC
19 rue du Stade - 85210 LA RÉORTHE
02 51 27 80 87
ecoleprivee.lareorthe@orange.fr
www.lareorthe-jeannedarc.fr

PLUSIEURS MATINÉES « DÉCOUVERTE » SONT ORGANISÉES COURANT JUIN POUR LES PETITS. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !



PROJETS 2023-2024

“PRENDRE SOIN DE SOI ET DES AUTRES” : nous avons prolongé cette année, notre thème d'année en orientant notre travail autour des axes suivants :

- De septembre à décembre, nous avons travaillé **L'HYGIÈNE DE VIE**. Nous avons eu la visite de l'association MISSION ANTI-POUX VENDÉE qui a un rôle de prévention et de conseils auprès des enfants et de leurs parents. Nous avons également vécu la semaine du goût avec l'aimable participation de la Boucherie d'Anthony. Mr DURAND, boucher à Sainte-Hermine, a bien voulu accepter notre invitation. Il a animé un atelier autour de la viande et sa transformation. Nous avons également eu la chance de goûter ses produits faits maison.
- La période 2 (janvier à avril) est autour du **SOIN AUX AUTRES**, et notamment avec la mise en place d'activités et d'ateliers pour apprendre à porter secours, de la maternelle au CM2. Nous souhaitons inviter les pompiers et les gendarmes afin de découvrir leurs missions.
- Enfin, la période 3 (mai à juillet) sera plutôt consacrée à l'étude de **SON ENVIRONNEMENT** et à sa protection.
- **LA CLASSE DÉCOUVERTE À BORDEAUX** : Les CM partiront du 28 au 31 mai 2024, à Bordeaux avec l'école Sainte-Marie de Sainte-Hermine. Au programme : visite du Musée d'Aquitaine et découverte de l'histoire de Bordeaux, visite guidée de Bordeaux, découverte des Bassins des Lumières autrefois bases des sous-marins, découverte de la dune du Pilat, visite de la Maison ornithologique et du Teich.
- **SPECTACLES VIVANTS** : le cycle 2 bénéficie cette année, du programme "Spectacle vivant" proposé par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral. Ils se sont déjà rendus à Saint Michel en L'Herm pour assister au spectacle « Léo, Léon et le Rêvomatik » le 5 décembre, puis le 13 février à Chaillé-les-Marais pour « Surprises en contes » et le mardi 9 avril à Mareuil sur Lay pour « Emoi & moi ».
- **LES FLORALIES** : la classe de CP-CE1-CE2 a été sélectionnée pour participer aux Florales internationales au Logis de la Chabotterie le lundi 21 mai 2024. Ce projet, proposé aux écoles par l'école du Patrimoine de la Vendée (Conseil Départemental) permettra aux élèves de s'initier aux arts floraux, et de réaliser une composition florale qui sera exposée au Logis à l'occasion des Florales. Un jury élira la plus belle composition. Les élèves se déplaceront à La Chabotterie pour visiter le site dédié aux florales et pourront réaliser différents ateliers sur place.

LES INSCRIPTIONS

- Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent d'ores et déjà contacter l'école par téléphone ou par mail.
- Des Portes Ouvertes ont été organisées la matinée du 27 janvier 2024 afin de faire découvrir l'école et ses projets aux nouvelles familles qui le souhaitent.
- Plusieurs matinées "découverte" sont organisées courant JUIN pour les petits. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



LA MARELLE



INFO PRATIQUE

CONTACTS

Idées, Suggestions, avis, n'hésitez pas à nous contacter sur : lamarelle85@yahoo.fr

Sur Facebook : Goupil Marelle



Alex PERCOT 06 78 69 66 52

Théophile LAPLANCHE 06 09 73 26 19



NOTRE AGENDA 2024

Pêche à la truite 13 mai

Fête des Prix 30 juin

MAIS LA MARELLE C'EST QUOI ?

- ➔ La Marelle est une association de parents d'élèves du RPI St Juire Champgillon/La Réorthe. Celle-ci rassemble les parents désireux d'être acteurs de la scolarité de leurs enfants.
- ➔ La Marelle défend les valeurs de l'école pour tous.
- ➔ La Marelle organise chaque année, 6 manifestations ouvertes à tous qui permettent de dynamiser nos communes.
- ➔ Grâce à ces événements, la Marelle verse des aides financières aux écoles tous les trimestres, celles-ci permettent aux établissements scolaires d'investir dans des sorties scolaires et dans du matériel.

COMMENT PARTICIPER À LA MARELLE ?

- ➔ D'après nos statuts, chaque parent d'élève du RPI est adhérent à la Marelle. Il est libre à chacun de s'investir dans l'association.
- ➔ Vous pouvez adhérer pleinement et faire partie du "pilotage" de nos manifestations.
- ➔ Vous pouvez aussi nous aider lors des manifestations, votre aide est primordiale pour la réussite de celles-ci.

POURQUOI CETTE ASSOCIATION ?

- ➔ Outre les aides financières, nous sommes convaincus que nos manifestations permettent une interaction essentielle au "bien vivre" dans nos communes et favorisent la réussite scolaire et sociale de nos enfants.
- ➔ Lors de nos fêtes, nous prenons plaisir à constater que nos enfants sont les premiers à apprécier l'implication des adultes et nous sommes fiers de les voir, eux aussi, très volontaires.

UN PEU DE NEUF !

- ➔ Suite aux confinements successifs, nous avons du faire du "neuf" dans nos événements et nous avons souhaité en créer de nouveaux. En effet, nous avons abandonné le traditionnel repas d'automne au profit de la soirée concert au bistrot de la Marelle.
- ➔ Nous organisons aussi, en hiver, la Boom des enfants.

UN GRAND MERCI...

- ➔ Aux parents et anciens membres de l'association qui ont su apporter leur bonne humeur et leur aide, permettant de largement contribuer à la réussite des différentes fêtes.
- ➔ Aux équipes enseignantes et aux municipalités pour des collaborations de proximité faciles et constructives.
- ➔ Aux associations, aux sponsors et aux habitants des deux communes pour l'accueil réservé à nos actions.
- ➔ Un merci tout particulier aux propriétaires, aux agriculteurs, aux bénévoles qui ont largement contribué au bon déroulement de nos manifestations.
- ➔ Un merci affectueux, à notre mascotte Goupil, qui est toujours fidèle au rendez-vous



OGEC / APEL ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

INFO
PRATIQUE

CONTACTS

ogec.lareorthe@gmail.com

LE BUREAU DE L'OGEC

Président Guillaume PICAULT
 Vice-Présidente Elisa CAREIL
 Trésorière Vanessa BOURDET
 Vice-Trésorière Adeline SOULARD
 Secrétaire Aurélie PORCHIER
 Membres : Jean-Baptiste PUAUD, Elise AUGUIN,
 Alexandre GANDRILLON, Antoine POTIER, Ludivine
 PICARD, Daisy ERITEAU, Michaël LEPESQUEUR,
 Stanislas JAROUSSEAU, Julien REMPILLON, Kevin
 RODRIGUES, Mathieu LESAGE

LES MEMBRES DE L'APEL

Présidente Hélène PUAUD
 Trésorière Carine ROBERT
 Secrétaire Sandrine PICARD
 Vice-secrétaire Sylvie LUSSEAU
 Membres : , Ludivine PICARD, Sabrina JOUSSÉ,
 Jessica RENAUDET et Marina CAILLET

L'OGEC (Organisme de gestion de l'Enseignement Catholique) a pour but d'offrir aux élèves et à l'équipe enseignante de l'école Jeanne d'Arc, les conditions optimales pour permettre la réalisation du projet éducatif de l'établissement, afin que les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les fonctions de l'OGEC s'organisent autour de 2 axes :

1. L'ANIMATION ET LA COMMUNICATION

- Organisation de manifestations : Fête de Noël, kermesse...
- Relations avec les enseignants : sorties, activités...
- Relations avec les élus : participation, bulletin municipal...

2. LA GESTION

- Gestion du personnel : contrat de travail, salaires...
- Gestion financière : rétributions des familles, comptabilité de l'école, budget prévisionnel...
- Gestion du matériel et des bâtiments...

RETOUR SUR 2023...

- ↳ L'année a été marquée par une nouvelle manifestation en association avec l'école Sainte Marie de Ste-Hermine le samedi 25 MARS, baptisée "LA MARIE JEANNE". Cette 1^{re} édition avait pour but d'offrir à tous une soirée-concert avec des planches apéro et un large choix de bière et de vins.
- ↳ Nos ventes de pizzas, puis de préfous : nous sommes fiers d'avoir pu confectionner plus de 600 préfous, un véritable record pour l'association !
- ↳ Notre plus grande joie : organiser notre kermesse qui a eu lieu le samedi 24 JUIN sous un soleil radieux. Spectacle des enfants, jeux, tombola, tir à la carabine repas moules-frites... Une vraie réussite qui nous a permis de clôturer l'année scolaire avec un moment de détente pour les enfants et les parents.
- ↳ Après le succès de l'année précédente, nous nous sommes associés avec l'APEL La Marelle, pour organiser la balade gourmande le 16 septembre : une balade de 10 ou 12 km avec apéro gourmand, velouté de saison, rougail saucisses, tartelette et café.
- ↳ Notre Assemblée générale du 8 décembre a permis de faire le bilan de l'année scolaire passée et



de définir les nouveaux projets qui vont voir le jour en 2024 !

- ↳ Cependant nous avons besoin de parents pour les concrétiser. Tous les parents d'élèves peuvent rejoindre l'OGEC : se renseigner auprès des membres ou par mail...

↳ L'OGEC travaille également en lien étroit avec l'APEL pour que les missions de nos 2 associations soient complémentaires. Ainsi, tout au long de l'année, les parents d'élèves des 2 associations contribuent au dynamisme et à l'esprit de famille au sein de l'école.

L'APEL

↳ L'APEL est une association de parents d'élèves qui s'implique dans la vie de l'école en créant des moments de convivialité et en organisant des manifestations où les profits sont destinés aux projets éducatifs de l'établissement scolaire.

↳ Elle accompagne également les familles dans leurs tâches éducatives grâce à différents services mis à disposition par l'APEL départemental.



LE FOYER RURAL

2023 : UNE ANNÉE DYNAMIQUE !

- Les différentes animations que nous avons proposées à nos adhérents(es) ont été très appréciées, que ce soit : la galette des Rois, le pique-nique au Berg, le restaurant spectacle au Poucton ou le spectacle Les Michels, à Sainte-Hermine... Chacun a pu apprécier, s'amuser et passer un bon moment de convivialité.
- La Fête de l'Anguille a été une réussite ! Que ce soit au niveau de l'organisation ou de la qualité des anguilles. Les nombreux participants ont eu le plaisir de déguster et d'apprécier les anguilles grillées.

2024 : NOTRE PROJET ASSOCIATIF !

- Nous voulons pour notre association une vision à long terme. Une vision qui consiste à réunir les Réorthoais et Réorthoaises, les seniors mais aussi les jeunes et les plus jeunes.
- Proposer de l'animation, de la culture, pourquoi pas du sport !
- Nos valeurs sont : le partage, l'écoute et le vivre ensemble.
- Dégager des objectifs à moyen et à long termes, déterminer des actions concrètes à mettre en place et surtout réalisables. Voilà ce que le Foyer Rural de la Réorthe vous propose.
- Le 12 décembre 2023, l'association a élu ses 2 co-présidents : Thierry AUDUREAU et Dominique OUVRARD.

N'HÉSITEZ PLUS : REJOIGNEZ-NOUS !

Avec l'arrivée de nouveaux adhérents, nous pourrions atteindre ces objectifs.
Tous ensemble, nous pouvons trouver notre place pour devenir acteur de notre village.

INFO PRATIQUE

SERVICE DE LOCATION

VAISSELLE + PERCOLATEURS

Thérèse SAGOT..... 06 48 33 01 08

TIVOLIS + TABLES + BANCS

Guillaume BRIENS06 14 51 35 57

NOUVEAU BUREAU

Co-président, Thierry AUDUREAU 06 75 97 18 53

Co-président..... Dominique OUVRARD

Secrétaire..... Laurent FOURNIER

TrésorièreJocelyne OUVRARD



LES ASSOCIATIONS



LE FOYER DES JEUNES

DES EFFECTIFS EN HAUSSE

- Le Foyer des Jeunes a vu ses effectifs augmenter en 2023 : nous sommes désormais 30 jeunes Réorthoais, âgés de 13 à 23 ans.
- Le Foyer des Jeunes fonctionne avec 2 bureaux : un bureau Jeunes, un bureau Adultes

NOS ACTIVITÉS EN 2023 ?

- Une soirée détente et jeux à "L'Autre Usine" à Cholet, avec karting, escape game et bowling...
- Une sortie en canoé sur le Lay
- Des soirées au Foyer : Halloween, repas de Noël...
- Le 14 juillet, avec l'organisation du repas moules-frites : cette année, ce sont près de 400 repas qui ont été préparés.
- Et nous avons fini 3^e au Grand Défi du Pays de Sainte Hermine, à St Etienne-de-Brillouet !
- Les Jeunes participent aussi aux manifestations organisées par d'autres associations réorthoaises : le MaRéorthon le 11 novembre et la Fête de l'Anguille en août.
- Pour 2024, le Foyer réfléchit à l'organisation d'un séjour au ski.

INFO PRATIQUE

CONTACTS FOYER DES JEUNES

Route de la Bouillée - 85210 LA RÉORTHE
Tanguy CHARRIER.....07 55 67 30 30
Florianne FOURNIER07 86 72 51 07
lareorthe.foyerdesjeunes@gmail.com

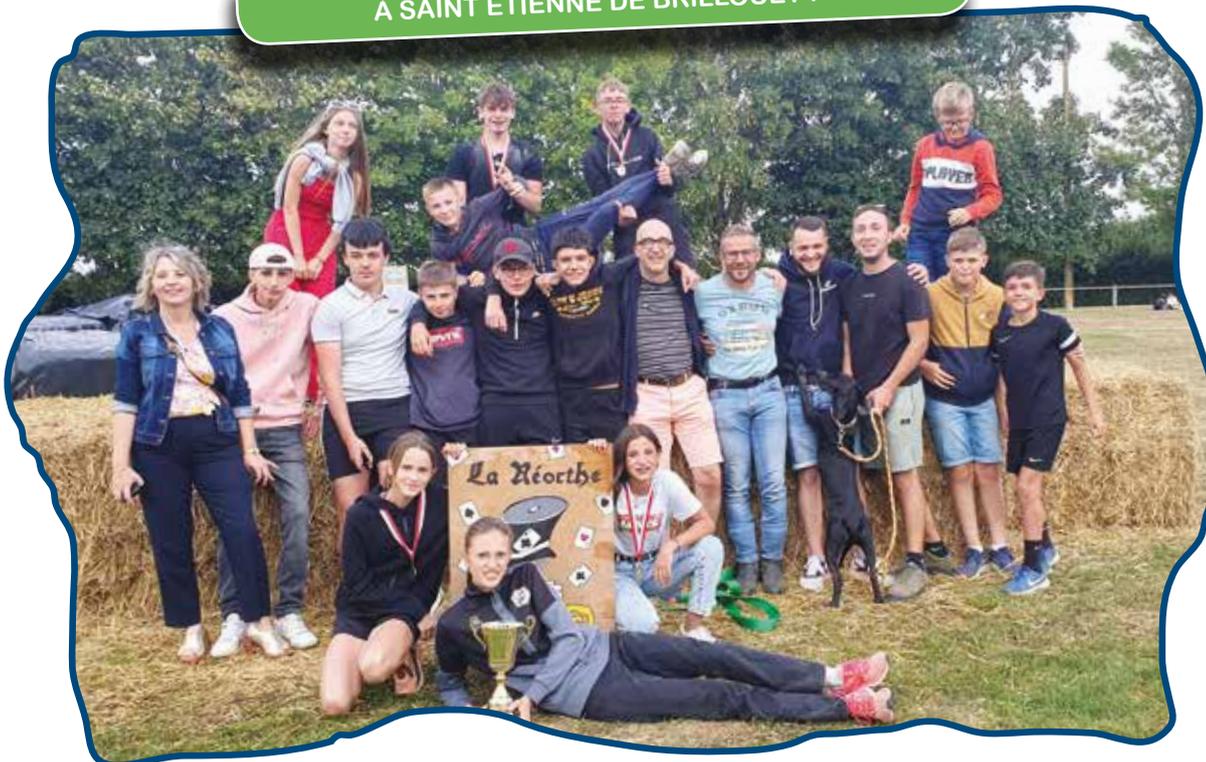
2 BUREAUX : JEUNES + ADULTES

Ouvert à tout jeune à partir de 13 ans

MATÉRIELS EN LOCATION

- une friteuse électrique 380 V
- un vidéo-projecteur
- une ponceuse girafe

3^e AU GRAND DÉFI DU PAYS DE SAINTE HERMINE, À SAINT ETIENNE DE BRILLOUET !



INFO PRATIQUE

LE BUREAU

Co-président, Aubry CHARRIER06 17 75 11 90
 Co-président, Émeric PERAUD06 03 43 03 57
 Secrétaire, Grégory RAMBAUD06 75 91 58 33

☛ Filles ou garçons nés en 2017 ou plus,
 venez essayer le foot !

Renseignements auprès de
 Baptiste BOUILLAUD : 06 86 68 82 16

fcprj.foot@gmail.com



NOTRE AGENDA 2024

Assemblée générale7 JUIN

NOTRE ACTU SUR LE BLOG : fcprj.footeo et sur

LE FOOTBALL CLUB

QUI SOMMES-NOUS ?

→ Le FCPRJ, association regroupant les communes de ST PHILBERT, LA RÉORTHE ET LA JAUDONNIÈRE, a pour but de développer la pratique du football.

→ Le club est un des réseaux de la vie locale pour créer du lien social, mais également une école de la vie pour nos jeunes.

AUJOURD'HUI, LE FCPRJ EN QUELQUES CHIFFRES

- Environ 160 licenciés qui se répartissent de la façon suivante : 6 arbitres, 23 dirigeantes et dirigeants, 74 seniors et vétérans, 70 jeunes dont 4 filles (20 joueurs de 5 à 9 ans et 50 joueurs de 10 à 18 ans).

SUR LE PLAN SPORTIF

- Le club repart cette saison avec une 3^e équipe senior, une vraie satisfaction par le travail de recrutement réalisé, donc un effectif plus étoffé pour Bruno GUESDON, notre entraîneur.
- L'objectif du club est de faire monter notre équipe Fanion en D2, que l'équipe B se maintienne en D4, et que l'équipe C et l'équipe Loisirs continuent à prendre du plaisir sur les terrains avec toujours autant de bonne humeur et de convivialité. N'hésitez pas à nous contacter, pour venir jouer avec nous !!!
- Nos jeunes sont toujours aussi nombreux les samedis et dimanches matin, que ce soit au niveau du Foot animation pour les 5/8 ans, ou bien au sein de l'École de foot pour les 9/13 ans, ou au sein du groupement Jeunes du Pays de Chantonay pour les 14/17 ans.

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES

- pour participer à la vie du club : dirigeant(e)s d'équipes, arbitres, buvette, etc.
- Le club remercie tous les bénévoles, joueurs et supporters pour leur implication, leur présence et leur soutien ! Nous comptons sur vous pour rester aussi nombreuses et nombreux !

HOMMAGE

Le club tenait à rendre hommage à Bernard GIBAUD, figure emblématique du club qui nous a quittés.

L'ÉQUIPE A



L'ÉQUIPE B



L'ÉQUIPE C



LES JEUNES



MARÉORTHO

INFO PRATIQUE

CONTACTS

contact@mareorthon.org
 rempillon.isa-michel@sfr.fr
 à voir sur notre site :
www.mareorthon.org

...SOUS LE SIGNE DE LA PERSÉVÉRANCE !

POUR CETTE 31^E ÉDITION DU 11 NOVEMBRE 2023 :

- Après 3 semaines de déluge, les chemins et vallons de notre commune ont pu accueillir marcheurs et VTTistes qui ne craignaient pas de se mouiller... "On vous attend de pied ferme et non de pied sec" avait-on annoncé sur les réseaux afin de prévenir que notre manifestation avait bien lieu !
- Très tôt le matin, voire au milieu de la nuit, certains, dont André VINATIER équipé d'une lampe frontale, ont sillonné les différents parcours afin de les réajuster en fonction de l'état des terrains.
- De bonne heure et toujours de bonne humeur, chaque bénévole a pris son poste afin que cette édition 2023 puisse voir le jour ; l'investissement de tous les bénévoles sera d'ailleurs salué par les participants, venus moins nombreux du fait de la météo diluvienne jusqu'à la veille ! En effet, cette année, seulement **850 marcheurs et 450 VTTistes** ont bravé la boue pour venir se faire plaisir sur nos tracés audacieux.
- Cette année, l'association a proposé aux marcheurs de partir directement du bourg, grâce à la mise en place de navettes, leur permettant de profiter d'un parcours encore différent...
- Merci au Foyer des Jeunes, présent sur les ravitaillements et qui avait pris en charge une zone de lavage (nécessaire) pour les VTTistes leur proposant la mise à disposition d'une pompe destinée à "décrasser" les machines mais pas les athlètes !
- Merci à la Municipalité pour son soutien à travers l'implication des élus et des membres du personnel.
- Christophe DABIN, notre speaker, a su réchauffer l'ambiance par ses commentaires bienveillants et le climat a pu se "réchauffer" aux premiers rayons du soleil...
- Quant aux équipes présentes sur les ravitaillements, elles ont, elles aussi, encouragé la persévérance des participants en réchauffant les estomacs, avec notamment le traditionnel "casse-croûte" au jambon !
- "À L'ACL, ON NE LÂCHE RIEN !" pourrait être le slogan de cette édition 2023 : malgré les chiffres en baisse, l'ambiance et la bonne humeur ont gommé les déconvenues dues au temps...

L'ACL (ASSOCIATION CULTURE & LOISIRS)

COMMISSION "PROJETS ET PATRIMOINE"

DÉFI RELEVÉ ! L'aventure de notre film mémoire s'est achevée le printemps dernier par 3 projections à la salle du Tigre de Ste Hermine.

- ↳ Une séance en avant-première pour remercier celles et ceux qui ont participé à la réalisation de ce film : l'association réalisatrice "RIPARDIÈRE PRODUCTION", les acteurs, les témoins de nos veillées, les mises à disposition de documents et de lieux de tournage...
- ↳ 2 séances ouvertes au public ont fait le plein avec quelque 400 spectateurs qui ont vu durant 1h45 le périple (à pied, en vélo ou en barque) de 5 enfants en quête de la mémoire réorthoaise. Les retours très positifs qui nous en ont été faits, montrent l'intérêt porté à ce film et ont valeur de remerciement... Désormais il appartient aux archives et à l'Histoire de notre Commune.

AUPRÈS DE MON ARBRE...

En Juin, l'association PROFIL, autour de l'Astro'Lab, organisait une animation des villages de Libaud et La Leue. Dans ce cadre, nous avons randonnée entre Libaud et La Rallièrre, en quête des plus beaux spécimens d'arbres de ce secteur.

C'est une invitation que nous avons lancée dans le bulletin 2023. Faire de vos clichés une base de données des éléments de notre paysage : c'est toujours d'actualité !

Entre chêne, frêne, châtaigner, pin, tilleul, chêne vert... Entre futaie, têtard, haie vive, le plus majestueux est sans doute ce chêne multi-centenaire blotti dans un recoin des prés de la Rallièrre à l'écart des sentiers.

Sauvé du remembrement par sa position et son ampleur, ce colosse de 2,50 à 3 m de diamètre en impose. Il faut 5 à 6 personnes pour en faire le tour, et chacune de ses branches est un tronc ! Il fait bien partie de notre patrimoine.

Si des personnes veulent se joindre à cette commission de l'ACL, elles seront les bienvenues, il y a tellement à explorer !

INFO PRATIQUE

CONTACT

Stéphane MOREAU
02 51 30 13 40

NOTRE AGENDA 2024

Repas à emporter
Date à définir

Concours de pêche à la truite
Samedi 25 MAI à l'étang de Bataillé,
commune de ST JUIRE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société compte actuellement 27 chasseurs et 2 accompagnants. Pour la saison 2023-2024, nous accueillons avec plaisir un nouveau jeune chasseur, félicitations à lui !

Nous avons une moyenne d'âge relativement jeune par rapport au monde de la chasse en général, et c'est une bonne nouvelle pour les années à venir...

NOS ACTIONS CONCERNANT LA GESTION DU GIBIER

- Nous réalisons un repeuplement de perdrix grises au mois d'août, au nombre de 360, et des lâchers de faisans en cours de saison.
- Nos missions de régulations s'exercent auprès des populations de renards, chevreuils, sangliers et grands cervidés ainsi qu'auprès des corbeaux.



ALER (Association de Loisirs Equestres Réorthoïses)

INFO PRATIQUE

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- L'association (loi 1901) a pour but de **développer la pratique du loisir équestre (attelage, équitation)** en facilitant la rencontre de personnes intéressées par des promenades et autres activités équestres à titre individuel et/ou de compétition, ceci en toute convivialité. L'association est habilitée à organiser des manifestations sportives et à gérer des compétitions pour lesquelles les membres de l'association ont les compétences en qualité de président de jury, chronométreur, chef de piste, juge, baliseur.
- L'ALER dispose de structures privées et de personnes qualifiées permettant **la pratique de l'équitation en toute sécurité** et, à la demande de chacun, la possibilité d'avoir des conseils tant pour les cavaliers et meneurs que pour leurs chevaux.
- Nous participons à un bon nombre de manifestations où nous apportons notre concours aux organisateurs.
- A ce jour, nous sommes 40 adhérents. Toute personne intéressée peut venir nous rejoindre.
- Chaque année, nous organisons des sorties culturelles et de loisirs pour les adhérents et non-adhérents.

CONTACTS

Président : Bernard PELLETIER
06 19 53 25 37

Vice-président : Daniel COUSINEAU
Secrétaire : Françoise PELLETIER
Trésorière : Simone MAUME

Mail : asso.aler@orange.fr



INFO PRATIQUE

CONTACTS "ENTRE NOUS"

Co-présidents

Rémy REMPILLON06 80 33 11 57
 Louis-Marie SOULARD06 74 67 67 95

Vice-président

Jean-Paul PLOTU06 87 15 38 37
 Trésorier et responsable Marche
 Jacques BIRAULT06 79 54 19 16

Trésorier Adjoint et responsable Cartes

Robert DUBOIS06 79 09 72 22

Secrétaire :

Madeleine POCHARD 02 51 27 80 06

Secrétaire Adjoint et responsable Pétanque

Jean-Claude AUVINET06 79 86 56 01

Membre et responsable Cartes et jeux

Bernadette LAINARD 07 89 73 95 13

Cotisation annuelle : 10 €

NOTRE AGENDA 2024

Concours de belote SAMEDI 2 MARS à 13h30
 à la Salle Clemenceau



CLUB « ENTRE NOUS »

Le Club compte actuellement environ 60 adhérents.

Nous avons le plaisir de nous retrouver régulièrement pour partager un moment de détente, de loisir et de convivialité autour de différentes activités :

- **MARCHE** : les jeudis des semaines paires à 9h devant la mairie. Venez nous rejoindre pour le maintien de cette activité..
- **JEUX DE CARTES (belote, tarot) ET DE SOCIÉTÉ (Tac-tik, Skyjo...)** : les jeudis des semaines impaires à 14h30, salle de la mairie.
- **PÉTANQUE** : tous les jeudis après-midi à partir de 14h15 sur le terrain de boules, au stade, en fonction de la météo.

FESTIVITÉS ET ACTIVITÉS 2023

- 4 Mars : Concours de cartes très apprécié des joueurs
- 15 Juin : Repas des adhérents. Nous étions 45 présents à partager un moment de convivialité et de jeux l'après-midi.
- 14 Juillet : Organisation du concours de pétanque.
- 12 Octobre : Partie de boules avec pour invité le club de Chantonay et 15 jours plus tard notre équipe est allée chez eux.

AMÉNAGEMENTS EFFECTUÉS

Nous remercions la Mairie pour :

- la pose d'un placard de rangement pour nos jeux et notre matériel, dans la salle où nous nous retrouvons.
- l'installation d'un abri et d'une clôture au terrain de boules, posés par les membres du club avec les matériaux fournis par la Commune.





PROFIL PROmotion en Faveur d'Initiatives Locales

BILAN 2023

- Quelques journées de chantiers nous ont permis d'avancer sur l'Astro'lab. Nous espérons finaliser le projet au cours de l'année 2024.
- Au mois de mai, Louis RÉTHORÉ, fondateur de "Biofournil", nous a reçus chez lui, au Puset-Doré dans les Mauges, afin de nous initier à la fabrication du pain au levain.
- Technique que nous avons partagée lors de la fête du village du 3 juin 2023, à Libaud. Événement que nous souhaitons renouveler en 2024, dans un autre village de la commune.

Cette fête animée par les habitants de La Leue et Libaud (Stéphanie, Stéphane à l'accordéon et à la bombarde), Laurent et Annie (au karaoké), Marie-Gabrielle (à l'accordéon) et Samuel (à la guitare) nous a permis de passer une excellente journée. Nous les remercions tous chaleureusement.

Une randonnée à la découverte des arbres remarquables entre La Ralière et Libaud, concoctée par l'ACL est venue étoffer notre après-midi. La soirée s'est terminée par une cuisson de fouées et de pain dans le four.

- Le 8 septembre 2023, la diffusion du match d'ouverture de la Coupe du monde de rugby en plein air nous a vu proposer des pizzas cuites au feu de bois. Encore une belle journée de partage. Merci à l'OGEC pour la tenue du bar.
- Le 16 septembre, l'Astro'lab est descendu au Grand Bateau, à Saint Vincent-Puymaufrais. En marge d'une journée festive organisée par le comité des fêtes de Bournezeau, avec spectacles et balades contées, des fouées et du pain ont été proposés.

INFO PRATIQUE

CONTACTS

Président Laurent GAUTRON : 06 45 01 97 70

Secrétaire Isabelle REMPILLON : 06 14 48 19 98

asso.profil85210@gmail.com

Facebook : profil-l'astro'lab

- Le 3 décembre, présence de l'astro'lab aux abords de l'église de Sainte-Hermine, dans le cadre d'un concert d'ARBADETORNE et BOUINE-BOUZINE, 2 groupes rassemblés pour nous faire partager d'anciens chants de Noël du Poitou et de l'Anjou. Pâtisseries et vin chaud ont pu être proposés.

NOS PROJETS 2024

- Participation les 21 et 22 septembre à la "GRANDE FÊTE AU MOULIN DES BOIS" à Sainte-Cécile pour l'inauguration d'un moulin à vent restauré par l'association des Moulins de Martin et Cécile. Nous devons sustenter les participants.
- Nous souhaiterions également développer l'idée de "JOURNÉES DE FABRICATION DE PAINS" avec les adhérents qui le souhaitent.
- Sans oublier notre projet de BOÎTE-À-LIVRES (en commun avec le Foyer Rural) qui nous l'espérons pourra voir le jour. Je relance à cette occasion, toutes les associations qui le souhaitent, à nous rejoindre.

Nous serons toujours ravis d'accueillir de nouveaux adhérents, pour nos prochains projets.





INFO PRATIQUE

LE BUREAU

Président

Jean-Claude AUVINET
06 79 86 56 01

Trésorier

Jojo FOURNIER

Secrétaire

Jojo ANGIBAUD

Membres

Claude BELAUD
Jean GERBAUD

NOTRE AGENDA 2024

Repas

Samedi 16 MARS
Salle Clemenceau

ACPG (ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE) ET CATM (COMBATTANTS D'ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC)

QUI SOMMES-NOUS ?

- La section CATM de la commune a pour but de faire perdurer le devoir de mémoire des anciens combattants qui ont donné leur vie aux cours des différentes guerres.
- Notre association compte actuellement 22 adhérents, vous pouvez toujours venir nous retrouver en tant qu'anciens combattants, OPEX ou sympathisants, vous serez toujours les bienvenus.
- De par notre démarche associative, à chaque commémoration, nous devons rappeler ce devoir de mémoire ; aujourd'hui encore, il existe trop de conflits dans ce monde que nous nous devons de ne pas ignorer.

QUE FAISONS-NOUS ?

- **Le 11 NOVEMBRE** : nous célébrons l'Armistice de 1918 mettant fin à la 1^{re} Guerre mondiale.
- **Le 8 MAI** : nous célébrons la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la 2^{de} Guerre mondiale en Europe.
- **Le 5 DÉCEMBRE** est la date de l'hommage aux morts de la guerre d'Algérie fixée par le président Chirac, le cessez le feu ayant eu lieu le 19 mars 1962.
- Nous accompagnons aussi, avec les porte-drapeaux, nos camarades décédés lors des sépultures sur le canton.

J'en profite pour remercier chaleureusement nos porte-drapeaux particulièrement le jeune César, qui participe à chaque commémoration depuis 2018, sans oublier notre ami Jean, avec plus de 50 ans de présence ainsi que Christian en tant que Soldat de France.

Merci à toutes les personnes qui nous accompagnent lors des commémorations, merci aux directrices d'écoles qui font revivre le devoir de mémoire auprès des enfants par la lecture d'un message. Merci aux enfants et aux parents qui les entourent.

NE JAMAIS OUBLIER !!!



11 NOVEMBRE

OUVERTURE DE LA MAIRIE.....02 51 27 81 52

Mardi et Jeudi..... 14h à 18h
 Mercredi 8h30 à 12h30
 Vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
 Samedi des semaines paires..... 9h à 12h

Mme LE MAIRE reçoit le mardi après-midi et le samedi matin sur RDV

ALLO SERVICE PUBLIC3939

- › Service public www.service-public.fr
 - › Préfecture www.vendee.gouv.fr
 - › Conseil Départemental www.vendee.fr
- Les réponses à vos questions sur : formations, social, papiers, logement, travail, justice, famille...

**AGENCE POSTALE À FÉOLE.....02 51 27 81 70**

51 rue Georges Clemenceau

Mardi et Jeudi : 9h - 11h15 / Samedi : 9h30 - 12h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 9h et 11h15 aux boîtes postales situées dans le bourg de la Réorthe, Rue de l'Eglise, à La Leue, à l'angle de la Route Nationale et de la Rue Abbé Gaillard.

ASSISTANTE SOCIALE02 51 97 69 30

CENTRE MÉDICO-SOCIAL, 22 route de Nantes STE HERMINE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES.....www.impots.gouv.fr

20 rue des Blés d'or..... à LUÇON
 Trésorerie municipale.....02 51 28 52 00

CONCILIATEUR

Jean-Yves MALLARD Permanence à la mairie de Ste Hermine

**ARTISANS****CARRELEUR**

Mickaël AUGER 02 51 48 55 34
 12 rue Abbé Gaillard

COUVREUR-CHARPENTE**FC'CREATION OSSATURE BOIS**

09 04 20 21 03
 7 Impasse du Champ Marotte
 fc-cob@orange.fr www.fc-cob.fr

COUVREUR-RAVALEMENT

Andy CAPELLO
 02 51 42 61 48..... 06 74 43 72 98
 52 rue Abbé Gaillard

DOMOTIQUE ET SÉCURITÉ

DOMOTIQUE 85 02 51 56 72 96
 155 rue Georges Clemenceau
 contact@domotique85.fr
www.domotique85.fr

ÉLECTRICITÉ

Neuf et rénovation / Dépannage

Frédéric JAMAIN 07 82 05 80 49
 36 rue du Lac
 fm.jamain-habelec@hotmail.com

MAÇONNERIE**► BG MAÇONNERIE**

Couverture / Assainissement
 F. COINDRE 09 04 20 21 03
 ZA Le Champ Marotte
 bgmaconnerieortheaise@orange.fr

► TERRAGO

Laurent GAUTRON .. 06 45 01 97 70
 terrago.lag@gmail.com .. lcdmm.fr

MENUISERIE

► David GRILLARD02 51 94 46 60
 124 rue Nationale

► RV RÉNOVE MENUISERIE

Cuisines, aménagements intérieurs, parquets, ouvertures, terrasses bois
 La Leue..... 06 41 06 32 07
 rvrenove85@gmail.com

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Jacky JOCCOTTON.....02 51 56 21 34
 Ou pour annoncer vos animations.....www.infolocale.fr

DDTM02 51 50 11 50

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 19 boulevard du Chail à FONTENAY-LE-COMTE

EDF0 810 85 00 85**SUEZ..... 02 28 15 31 50 / 0 969 320 404**

11 rue des Forêts, PA Polaris.....85110 CHANTONNAY

MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PREFECTURE)02 51 50 14 20

16 quai Victor Hugo..... 85201 FONTENAY-LE-COMTE Cedex

POINT ACCUEIL CAF0 810 258 510

23 bis rue Jean Gabin..... LUÇON

FRANCE TRAVAIL FONTENAY / LUÇON : 39 49

- › FONTENAY-LE-COMTE : rue de la Chapellerie
www.pole-emploi.fr
- › LUÇON : 2 rue des Liquidambers

**SERVICES INTERCOMMUNAUX**

toutes les informations intercommunales sur l'application INTRAMUROS et sur le site internet DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL (CCSVL)

www.cc-sudvendeelittoral.fr

107 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny - 85400 LUÇON
 accueil@sudvendeelittoral.fr02 51 97 64 64

PAYSAGE / ENTRETIEN**► MÉRIDIONALE VERT**

Création parcs et jardins
 Arnaud PICARD 02 51 27 24 06
 ZA Le Champs Marotte
 contact@meridionale-vert.com
 meridionale-vert.com

► MÉRIDIONALE ENVIRONNEMENT

Entretien / Abattage / Élagage / Taille
 Collectivités / Entreprises / Particuliers

& MÉRIDIONALE SERVICES

Entretien / Débroussaillage / Taille
 Services à la personne
 ZA Le Champs Marotte
 Thomas DRAPEAU 06 49 85 31 25
 meridionale.services@gmail.com

► OZAE Graviers-déco

Antoine POTIER 02 52 20 02 09
 ZA Champ Marotte
 chantonnay@ozae-graviersdeco.com
www.ozae-graviersdeco.com

PLOMBERIE**► ZEN & EAU**

Mathieu LESAGE..... 07 88 02 91 27
 108 rue de la Poirasse
 zeneau8@gmail.com



**ASSISTANTES
 MATERNELLES AGRÉÉES**
www.vendee-enfance.fr

► Katia BORDAGE
 09 72 17 84 78..... 06 38 24 51 97
 19 route du Champ des Fiefs

► Aurélie BRIENS... 06 76 29 80 53
 24 route du Champ des Fiefs

► Laëtitia CARTRON ...06 21 77 71 60
 4 La Coudraie

► Sophie DURAND.....06 62 94 53 71
 16 route du Champ des Fiefs

► Blandine JOUIN.. 07 70 03 15 67
 55 rue Abbé Gaillard

► Christiane RENAUD
 02 51 27 89 41..... 06 12 06 65 45
 29 rue du Féolet



BIEN-ÊTRE

THÉRAPEUTE BIEN-ÊTRE

Maguy **POITEVIN**.... 07 70 43 84 61
Massages bien-être, soins énergétiques (Reiki - Lahochi)
 8 place Paul Guinet
 maguypoitevin@gmail.com
 www.refletzen.com

RÉFLEXOLOGUE

► Adeline **RAMBAUD**
Plantaire / Auriculaire / Naturopathe
 06 28 19 85 14
 8 place Paul Guinet

► ABONDANCE DES SENS

à domicile
 Florence **LAURENT** 07 83 37 32 10
 lorence@abondancedessens.com
 www.abondancedessens.com

YOGA

YOGAN@T *Cours adultes et enfants*
 Nathalie **MOUNE**.... 06 32 98 99 67
 85 rue du Lac
 jphmoune@gmail.com
 www.yoga-nat.fr



SOINS

KINÉSITHÉRAPEUTE

Yannick **CHARRIER**. 09 55 11 40 11
 1 impasse du Champ Marotte

AIDE SOIGNANTE À DOMICILE

Adèle **CAHU**..... 06 77 11 84 34
 108 rue Nationale
 Adelecouanon08@gmail.com



ENTREPRISES

MATÉRIEL AGRICOLE

SARL **LOUINEAU-TURPAUD**
 75 rue des Diligentes
 02 51 27 82 23
 louineauturpau@orange.fr

NETTOYAGE ET RAMONAGE

MAILLARD H NETTOYAGE
 La Grignonnière..... 06 21 97 28 39
 www.nettoyage-maillard.fr

SPORT AUTOMOBILE

OFF ROAD TECHNOLOGY

Construction et commerce de pièces automobiles de compétition
 02 51 97 80 94..... 07 84 33 36 49
 83 rue des Roullières
 contact@offroadtechnology.fr
 www.offroadtechnology.fr
 www.fox-suspensions.fr

TRAVAUX PUBLICS

Patrick & Franck **RENAUDET**
Terrassement, assainissement
Location de tracteur, pelle...
 LANDRIE..... 06 14 59 57 76
 www.travaux-publics-renaudet.com



GÎTES

GÎTES COMMUNAUX

► **LES VALLÉES**
6 pers. / 85 m² + grand espace vert + terrasse close de 50 m²

► **LES TERRASSES**
5 pers. / 55 m² + terrasse + grand espace vert de 200 m²
 Réservations Gîtes de France

GÎTES PARTICULIERS

► **LA BARITAUDIÈRE**
 JP **PLOTU** & Annie **TEMOIN**
Chambres d'hôtes
 10 rue du Puits sans Tour
 anitem@hotmail.fr

► **L'HEUREUX LAY**
5 Chambres d'Hôte / 15 pers.
 8 rue du Féolet **FÉOLE**
 Maud **OILLIC**..... 06 70 87 70 02
 contact@l-heureux-lay.fr

► **L'ECHAUDI**
 Guillaume & Laëtita **CARTRON**
14 personnes, 200 m²
FÉOLE 06 21 77 71 60
 gitedelechaudi@gmail.com

► **LES NEFLIERS**
 Angélique et Mickaël **PARANT**
Gîte meublé avec piscine
 Les Moulins de la Vallée du Lay
 06 87 11 06 63

► **LA MULOTINE LA COUDRAIE**
Grand gîte : 4 à 20 pers.
 lamulotine@gmail.com

► L'OLIFANIÈRE

*Hébergement de tourisme 4**
 3 route de la Pigarnière
LIBAUD - olifaniere@gmail.com

► LES SENTIERS DE LIBAUD

Gîtes de France / 3 épis
 46 rue du Lac 06 40 49 99 53



SERVICES

MULTI-TRAVAUX

► **AK SERVICES**
 Kévin **RODRIGUES** 06 02 15 08 03
Petits travaux, plomberie, électricité, jardinage
 akservices.travaux85@gmail.com
 ak_services85

► GUILL'HOME AU SERVICE DE VOTRE CONFORT

Guillaume **BRIENS** .. 07 68 27 01 32
Entretien extérieurs et intérieurs
Petits travaux...
 Guillhome.service@free.fr

CONSULTANT IMMOBILIER

► Delphine **HANIN** 06 17 79 09 64
Estimation, accompagnement
 dhanin@efficity.com

► April **RODRIGUES**
Conseillère indépendante en immobilier 07 60 13 46 55
 april.rodrigues@safti.fr
 www.safti.fr/votre-conseiller-safti/
 april-rodrigues
  april_rodrigues_safti

DÉPANNAGE/RÉPARATION

JP DÉPANNE 07 56 89 65 04
Réparation d'électroménagers
 www.jp-depanne.fr

GARAGE AUTO

► **SARL AUVINET-COULON**
Vente et entretien véhicules toutes marques MOTRIO / location de véhicules
 14 rue Nationale..... 02 51 94 37 10
 Garage Auvinet-Coulon

RÉPARATION CYCLES

CYCLO'CASE
 David **PACTEAU** 07 81 23 05 81
 20 rue des Diligentes

TAXI RÉORTHAIS

Jean-Pierre **GAUTRON**
 96 route de la Bouillée
 02 51 97 37 02 - 06 03 26 33 96



VENTE À LA FERME

COLIS VIANDE SALERS BIO

Mathieu **CAREIL**..... 06 26 39 03 06
 La Rallièrre
 mathieucareil@orange.fr



ART & CULTURE

L'ATELIER RÉORTHAIS

Françoise **BROUILLARD** 
Cours d'Art Adultes / Enfants
 06 10 32 34 60
 fanfan0801@gmail.com

ARTISAN ÉBÉNISTE

HOME FRED BOIS 
Déco intérieure / Personnalisation objets en bois
 5 Rue des Chênes verts
 06 71 46 34 41

PHOTOGRAPHE

Lionel **VRIGNAUD** .. 06 09 43 44 13
 contact@lionelvrignaud.fr
 lionelvrignaud.fr

CRÉATION

CAMÉLÉON CADEAU Marie-Louise
Création de vêtements et articles cadeaux pour bébés et femmes et accessoires de maison faits main
 06 76 20 09 53
 www.cameleon-cadeau.com
 info@cameleon-cadeau.com



LOCATION SALLE

SALLE LE CHAMP DES POSSIBLES

Isabelle et Michel **REMPILLON**
Salle aménagée de 100 m²
80 places assises
 Rue des Brandes..... 06 14 48 19 98



COMMERCE

SUPÉRETTE API

Ouvert 7j/7 et 24h/24
 1 impasse du Champ Marotte



OFFICE DE TOURISME *Sud Vendée Littoral*

L'OFFICE DE TOURISME AU SERVICE AUSSI DES **organisateurs d'événements**

L'Office de Tourisme Sud Vendée Littoral vous offre la possibilité de **diffuser gratuitement vos événements et animations ouvertes à tous** sur notre site internet ainsi que dans l'application IntraMuros.

Nous sommes également votre **relais privilégié** pour **gérer vos réservations ou la vente des billets de vos événements**. Profitez d'un taux de commission réduit voire même d'une promotion dans nos agendas périodiques.



DEMANDEZ VOS ACCÈS POUR PUBLIER VOTRE ÉVÉNEMENT :
info@sudvendeelittoral.com

VOTRE CONTACT POUR LA BILLETTERIE :
Aline ASCARD : a.ascard@sudvendeelittoral.com

Plus d'infos sur sudvendeelittoral.com/espace-pro/fiche-sit



Nous vous accueillons toute l'année dans les Offices de Tourisme de L'Aiguillon-la-Presqu'île, Saint-Michel-en-l'Herm, Luçon, Mareuil-sur-Lay-Dissais et Chaillé-les-Marais.

et contactez-nous aussi...

PAR TELEPHONE

02 51 56 37 37



SudVendeeLittoralTourisme

VIA FACEBOOK MESSENGER



VIA NOTRE SITE INTERNET

www.sudvendeelittoral.com

DES CHANGEMENTS DANS LA GESTION DES DÉCHETS

RENSEIGNEMENTS

PÔLE DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

02 49 58 00 99 de 9h à 12h
dechets@sudvendeelittoral.fr

Calendrier téléchargeable sur :
www.cc-sudvendeelittoral.fr

Rubrique : Environnement et développement durable / Traitement et
gestion des déchets / La collecte des ordures ménagères et sacs jaunes



➔ En 2023 :

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral ayant la compétence de gestion des déchets a opté pour un passage en 2023 à la **TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRE**. Ainsi, la facturation s'est faite directement avec votre taxe foncière 2023.

➔ Au 1^{er} JANVIER 2024 :

Toujours dans une recherche d'amélioration de l'offre de service et de maîtrise des coûts, des changements ont lieu sur le service de collecte des déchets et des déchèteries.

- 1. ENQUÊTE EN COURS :** Afin de préparer le passage à la redevance incitative prévu en 2026, une grande enquête visant à recenser tous les foyers producteurs de déchets et évaluer les besoins en bacs de collecte a été menée en 2023 et prolongée en 2024.

Il est demandé à chaque usager de s'inscrire et de **CRÉER SON COMPTE EN LIGNE OU PAR TÉLÉPHONE**, afin de **RECEVOIR SA CARTE D'ACCÈS** aux déchèteries du territoire !

SIGNEZ TOUT CHANGEMENT DE SITUATION (arrivée et départ du territoire, déménagement sur une autre commune, évolution du nombre de personnes dans le foyer), soit :

➔ **Vous n'êtes pas encore inscrit ?** Rendez-vous sur le site de l'enquête : www.enquete9.com

➔ **Vous êtes déjà inscrit ?** Téléphonnez au 02 49 58 00 99

- 2. CHANGEMENT DE JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS :** Afin d'optimiser les tournées, certaines collectes seront regroupées. Les jours de passage sont indiqués sur le calendrier distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

- 3. CONTRÔLE D'ACCÈS, SANS LIMITATION, SUR TOUTES LES DÉCHÈTERIES :** Des barrières équipées de bornes d'accès automatiques ont été installées sur les déchèteries de Chaillé-Marais, La Tranche-sur-Mer, Mareuil-sur-Lay-Dissais et La Faute-sur-Mer (4 sites qui ne feront pas l'objet de travaux). Il faudra utiliser la carte d'accès reçue suite à l'enquête.

4. CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE EN DÉCHÈTERIE :

Finis les changements d'horaires de fermeture entre l'été et l'hiver. Désormais, les horaires de toutes les déchèteries seront le matin de 9h à 12h et/ou l'après-midi de 14h à 17h.



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS - 2024

> MAREUIL SUR LAY > SAINT AUBIN LA PLAINE > SAINT JEAN DE BEUGNÉ
> SAINT ETIENNE DE BRILLOUET > LA RÉORTHE > THIRÉ > CORPE
> Nalliers : Moulin de Racaudet
> Sainte Hermine : La Roulière - La Coudraie - Moulin de Rochard - Puy Chevrier - Guinefolle - Chaume - Le Port - La Limouzinière - Moulin aux Draps - La Bergerie - La Forêt - Saint Linaire - Lantay - Chasserat

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN
J 4	Me 7	Me 6	Me 3	J 21	Me 5
Me 10	Me 14	Me 13	Me 10	Me 8	Me 12
Me 17	Me 21	Me 20	Me 17	Me 15	Me 19
Me 24	Me 28	Me 27	Me 24	Me 22	Me 26
Me 31				Me 29	
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Me 3	Me 7	Me 4	Me 2	Me 6	Me 4
Me 10	Me 14	Me 11	Me 9	Me 13	Me 11
Me 17	Me 21	Me 18	Me 16	Me 20	Me 18
Me 24	Me 28	Me 25	Me 23	Me 27	Me 26
Me 31			Me 30		J 26

LES BONS RÉFLEXES - COLLECTE

- > Je sors mon bac et mon sac jaune la veille au soir de la collecte vers la route
- > Je positionne mon bac sur le circuit de la collecte, poignées
- > Je ne dépose pas de sac supplémentaire d'ordures ménagères au pied ou sur le bac
- > Je rentre mon bac après la collecte
- > Pour mieux trier mes déchets, je télécharge l'application TRIVAOU

EMBALLAGES



Bien vidés, ni lavés, ni embossés, tous les emballages vont au sac jaune

PAPIER



Les papiers, journaux, enveloppes et magazines sont à déposer dans les colonnes bleues "papier"

VERRE



Le verre est à déposer dans les colonnes vertes "verre"

Trivalis CITEO Sud Vendée Littoral

PAROISSE MAREUIL / STE HERMINE

Depuis le 1^{er} septembre 2022, nos paroisses ont pris une nouvelle dimension afin de répondre à l'évolution de notre société et aux contraintes liées à la diminution de Prêtres.

Notre paroisse s'étend sur 23 clochers allant de la Jaudonnière à la Bretonnière.

Elle est gérée par un Curé le Père Pascal FOUCHET, secondé par 1 Prêtre en retraite, de 3 Diacres et de nombreux laïques bénévoles. **Depuis septembre, un jeune prêtre Rwandais est présent le week-end, et en formation théologique à Angers, la semaine.**

DES MISSIONS

Sur notre Paroisse, les Chrétiens annoncent la joie, la paix et l'espérance chrétienne par ses différentes missions :

- Le service auprès des plus pauvres, des personnes en difficulté
- L'accompagnement des personnes dans la peine, le deuil
- L'annonce de l'évangile (bonne nouvelle) au travers de la catéchèse auprès des jeunes, des familles et des moins jeunes
- La rencontre, les moments de joie avec les célébrations du dimanche, de baptême, de mariage, de communions, de confirmation et Sépultures...

INFOS PRATIQUES

CONTACT

PRESBYTÈRE DE STE HERMINE
4 rue Lafayette - 85210 Sainte Hermine
02 51 27 34 59

Mail : Stehermine@diocese85.org

CORRESPONDANTS COMMUNAUTÉ DE LA RÉORTHE

Chantal AUVINET06 31 85 40 43
Bernard GIRAudeau06 20 55 70 46

DES INFORMATIONS ?

Pour toutes demandes ou informations, sacrements, célébrations, soutiens, s'adresser à la Paroisse ou au référent de relais.

LE BULLETIN PAROISSIAL relate la vie de la Communauté paroissiale, le calendrier des célébrations et des événements en lien avec l'actualité. Il paraît chaque mois, l'abonnement est de 19 € pour l'année.

Paix, Joie, bonheur. Bonne et Sainte Année 2024

INFOS CIMETIÈRE



Le cimetière, avec ses aménagements et ses entretiens réguliers, est un lieu de recueillement accessible, agréable et apaisant.

MISE À JOUR ET ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

- La Commune poursuit l'inventaire des concessions : **aux périodes de la Toussaint et des Rameaux, nous invitons les familles à se faire connaître en mairie** pour faciliter ce travail fastidieux de mise à jour des concessions. Nous les en remercions.
- Pour répondre à l'interrogation de plusieurs Réorthais, chaque année, après la période de la Toussaint et les premières gelées, les agents communaux retirent l'ensemble des chrysanthèmes présents sur chaque tombe. Cette initiative a pour but de faciliter l'entretien du cimetière.



LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (MDSF)

- ➔ LES MDSF S'ADRESSENT À TOUS LES PUBLICS DE TOUT ÂGE : nourrissons, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle...
- ➔ Les assistants administratifs, à l'accueil de chaque MDSF écoutent et analysent le besoin, la question ou le problème, puis orientent vers le service-métier adéquat.
- ➔ Éducateurs, puéricultrices, assistants sociaux, psychologues, médecins, sages-femmes, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, conseillers d'insertion... : une diversité importante de professionnels qui permet d'apporter une réponse personnalisée à chaque besoin !
- ➔ Accès au droit, environnement familial complexe, problématique de gestion de son budget, difficulté d'insertion professionnelle, problème de garde d'enfant pour une maman seule ou des parents divorcés, logement insalubre... **TOUT CE QUI PEUT ÊTRE UN FREIN DANS LA VIE QUOTIDIENNE PEUT SE GÉRER ICI !**
- ➔ la MDSF peut aussi travailler avec des partenaires extérieurs : la CAF, la CPAM, la Maison départementale des adolescents...
- ➔ Tous ces services sont **GRATUITS**

MDSF

- 1 Quai Est du Port à LUÇON 02 51 97 69 69
- 22 Route de Nantes à STE-HERMINE 02 51 97 69 30



Ce service s'adresse à ceux qui ne disposent pas de moyen de locomotion et ne peuvent momentanément ou durablement conduire. L'association intervient pour **DES DÉPLACEMENTS OCCASIONNELS : une course, une visite familiale, un RDV médical...** mais n'intervient pas pour les transports pris en charge par les services sociaux et les transports effectués traditionnellement par les artisans taxis.

Flyer disponible en mairie.

- ▶ Un bénévole accepte de transporter le bénéficiaire qui souhaite être conduit.
- ▶ Appel aux personnes qui souhaitent se rendre utiles et proposer quelques heures dans la semaine.
- ▶ Cotisation : 5 €/an pour devenir membre de l'association. Pour bénéficier du service ou être conducteur bénévole, contacter :

- La Mairie.....02 51 27 81 52
- Jacques BIRAULT06 79 54 19 16



SORTIES ET LOISIRS

TÉLÉASSISTANCE

COURSES ET REPAS

MÉNAGE - REPASSAGE

AIDE À LA TOILETTE

GARDE DE JOUR ET DE NUIT

AIDE À LA PERSONNE ET À SON CADRE DE VIE

MÉNAGE - REPASSAGE

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

SOUTIEN À L'OCCASION D'UN CHANGEMENT FAMILIAL

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP EN STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

CONTACTEZ-NOUS !

SAD
Service d'aide et de soins
A domicile
02.51 28.84.11

paysdesaintehermine@admr85.org

Permanence physique : du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Permanence téléphonique : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
En dehors des horaires contacter le : 02.51.44.11.55

43, route de NANTES
85210 SAINTE HERMINE

SSIAD
Service de soins infirmiers
A domicile
02.51.97.81.08

ssiad.sainte.hermine@orange.fr

Permanence bureau : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h30 à 12h30
Et sur RDV



2 FRANCE SERVICES PRÈS DE CHEZ VOUS !

À QUOI ÇA SERT ?

- À SAINTE HERMINE et désormais à LUÇON, des agents sont formés pour vous accompagner dans vos démarches en ligne du quotidien.
- UN GUICHET UNIQUE qui donne accès dans un seul et même lieu aux services publics tels que : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.
- Aussi, pour résoudre vos démarches plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs 9 partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

ACCÈS AUX SERVICES NUMÉRIQUES

- Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création d'identifiants en ligne... Ces agents vous accompagnent également dans l'utilisation des outils numériques du quotidien.

▸ Vous avez aussi accès à des **POSTES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE**

▶ À SAINTE-HERMINE : AU BUREAU DE POSTE

41 Bis rue Georges-Clemenceau

02 51 28 51 71 / sainte-hermine@france-services.gouv.fr

Du lundi au vendredi 10h - 12h30 / 14h30 - 18h

Samedi 9h30 - 12h30

▶ À LUÇON : AU FORUM DES SERVICES

14 place Leclerc

02 51 56 70 88 / franceservices@sudvendeelittoral.fr

Lundi, mercredi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Mardi, vendredi 9h - 12h30

Jeudi 14h - 17h

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT
SUD VENDÉE

Vous êtes aidant à domicile
d'une personne atteinte d'une maladie neuro-évolutive (Alzheimer et apparentés, Parkinson, Sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie !

Vous résidez sur le territoire **SUD VENDÉE**
(Fontenay-Le-Comte, La Châtaigneraie, Luçon, Sainte-Hermine...)

APPELER Le Nid des Aidants au
06 08 34 71 01

ACCOMPAGNEMENT ET RÉPIT DES AIDANTS

Informer **Former** **Animer**

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.mon-service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé.

⇒ À effectuer dans les 3 MOIS qui suivent votre 16^e anniversaire. auprès de votre MAIRIE muni du LIVRET DE FAMILLE.

⇒ IL EST OBLIGATOIRE POUR :

- ↳ Effectuer la journée de préparation à la Défense,
- ↳ S'inscrire aux examens et concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, Permis de conduire),
- ↳ S'inscrire d'office sur les listes électorales.



VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

Le groupe MSSV vous propose des **OFFRES D'EMPLOI** et un accompagnement sur mesure !

PROFESSIONNELS, COLLECTIVITÉS ou PARTICULIERS

Toute l'équipe du Groupe Multi'service Sud Vendée vous accompagne dans le recrutement de votre personnel pour des remplacements, des travaux saisonniers, du service à la personne...

GRUPE M SV
MULTI SERVICE SUD VENDEE

2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ accueil@groupe-mssv.fr ■ www.mssv.fr

seidre
SERVICE D'INCLUSION ET DE REMOBILISATION
accueil@seidre.com

9, route de la Roche sur Yon à **SAINTE HERMINE**

➔ **SERVICE D'INCLUSION ET DE REMOBILISATION**

➔ **6 SALARIÉES = 200 personnes accompagnées en 2023 sur la Vendée**

➔ **NOTRE MISSION : l'accompagnement des personnes en situation de fragilité**

- › individuel, social et/ou professionnel auprès des bénéficiaires du RSA
- › lié au logement pour la recherche et/ou le maintien dans le logement
- › des salariés en chantier d'insertion durant toute la durée de leur contrat
- › collectif dans des ateliers de remobilisation avec un important travail sur la confiance en soi

JEUNES 16 – 25 ANS

Mission Locale du Sud Vendée
PAYS DE LA LOIRE

ANTENNE DE LUÇON
Forum des Services
14 place du Général Leclerc
02 51 51 17 57

TU VEUX TROUVER
...un **MÉTIER** qui te plaît ?
...une **FORMATION** pour y arriver ?
...des **SOLUTIONS** pour la vie quotidienne ?
> LA MISSION LOCALE PEUT T'AIDER !

+ d'infos : www.missionlocalesudvendee.fr

LES CHIENS ET CHATS ERRANTS !

De plus en plus de cas d'animaux errants (chiens, chats) sont constatés sur le territoire.

LE CAS DES CHATS EST PARTICULIER! Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés !

➔ QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE UN CHAT LIBRE ET UN CHAT ERRANT ?

1. Les chats dits "libres" sont des chats IDENTIFIÉS (à l'aide d'un collier, d'un tatouage ou bien d'une puce) et stérilisés : ils circulent librement et sont à l'abri légalement, de toute cruauté, là où les chats errants ne bénéficient d'aucune protection...

2. Tout chat NON IDENTIFIÉ et NON STÉRILISÉ est considéré comme étant un chat errant. Lorsqu'une personne attire chez elle des chats errants pour les nourrir, ils ne sont plus considérés comme chats errants.

☞ D'après le Règlement Sanitaire Départemental : **"Il est interdit de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons"**.

De même pour les voies privées, cours ou parties communes d'immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

☞ Toute infraction à ces dispositions est passible d'une amende de 3^e classe, à hauteur de **450 € d'amende**.

➔ **Face à une recrudescence de CHIENS ERRANTS,** Madame le Maire a pris un Arrêté, afin de pouvoir bénéficier d'un cadre légal pour verbaliser les propriétaires d'animaux en divagation. Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite sur la voie publique conformément aux textes du Code civil Rural.

Chaque propriétaire a l'OBLIGATION DE MAINTENIR SON ANIMAL DANS l'enceinte de SA PROPRIÉTÉ par tout moyen adapté à sa disposition.

Les chiens circulant sur la voie publique même accompagnés, doivent être identifiables et tenus en laisse et muselés le cas échéant. Les propriétaires concernés pourront être passibles de contraventions et de poursuites conformément aux lois notamment en cas de troubles.





Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



LISTES ÉLECTORALES POUR LES JEUNES DE 18 ANS

L'inscription se fait d'office s'ils ont été recensés pour la **journée d'appel à la défense (JDC) à leurs 16 ans**, sinon ils doivent se présenter à la Mairie au moment de leur majorité munis de leur Carte Nationale d'Identité valide et d'un justificatif de domicile.

NOUVEAUX ARRIVANTS

FICHE POPULATION : Vous venez vous installer dans notre commune et nous sommes heureux de vous y accueillir, mais afin de mettre à jour notre FICHER POPULATION, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie.

ÉLECTIONS : L'inscription n'est pas automatique lorsque vous êtes radié de votre commune de départ.

L'ÉGLISE DE LA RÉORTHE

C'est au XI^e siècle, qu'un prieuré fut érigé par les moines Bénédictins de St Michel-en-L'Herm qui trouvèrent l'endroit propice, avec des ravins au Nord, à l'Ouest et au Sud, et une forêt immense et impénétrable à l'Est, donc un endroit facile à défendre. Ce fut l'origine du village de La Réorthe. Le prieuré fut construit à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Mairie. S'y trouverait un souterrain...

Selon les vieux écrits en latin, le lieu portait alors le nom de REORTA et deviendra RETORTA en 1197.

Au XII^e siècle, les moines décident la construction d'une église baptisée Notre Dame de l'Assomption.

Au cours des siècles, cette église a subi différentes évolutions et modifications. La tour du clocher est certainement la partie la plus ancienne.

Jusqu'au XVII^e siècle, le cimetière se trouvait autour de l'église.

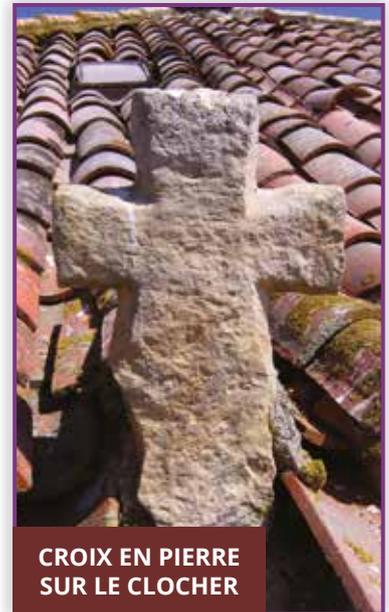
En 1850, lors de la construction de la route et son abaissement considérable, l'église ne devient accessible que par de nombreuses marches. Lors des travaux, on a retrouvé des sépultures avec des vases en terre remplis de charbons, qui indiquent l'époque carolingienne la plus tardive.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les seigneurs des alentours se faisaient enterrer dans l'église.

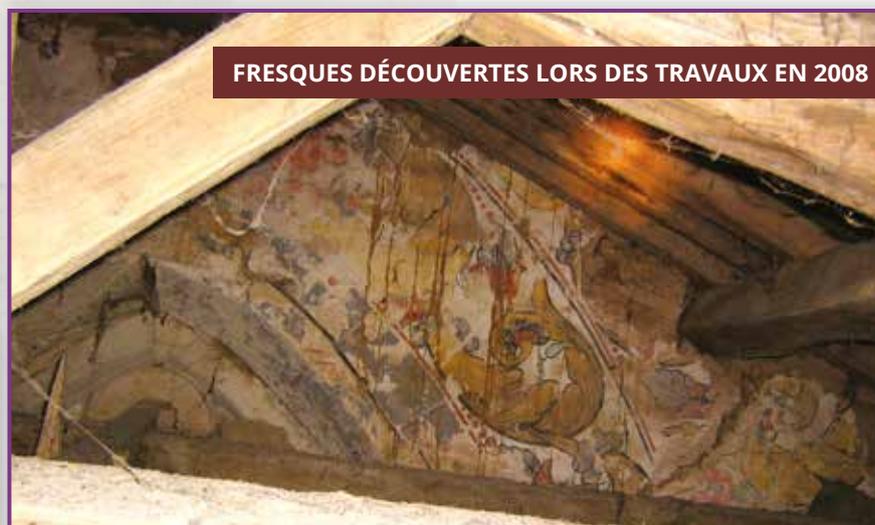
En 1932, la voûte de l'église s'effondre. Elle sera remplacée par des plaques d'Isorel. En 2008, l'église a été complètement restaurée.

L'ÉGLISE PROPOSE QUELQUES CURIOSITÉS :

- L'autel principal, en marbre, date du 10 septembre 1780. Il a été réalisé par le sieur BOUGNOL, maître marbrier à Toulouse.
- Un cadran solaire sur le clocher datant de 1655, a été posé par un Mr JEANNEAU.
- Un tableau, "Le Christ mort", copie d'une œuvre de Philippe de CHAMPAIGNE. Il a été restauré en 2017.
- 3 cloches : une petite de 1866, une moyenne de 1824, et la grosse cloche, parmi les plus anciennes de Vendée nommée ESTIENNE, baptisée en 1504, et classée Monument historique en 1908.



CROIX EN PIERRE
SUR LE CLOCHER



FRESQUES DÉCOUVERTES LORS DES TRAVAUX EN 2008



ESTIENNE ET SES SŒURS

L'HISTOIRE DE 3 CLOCHES RÉORTHAISES

1. Une cloche en fonte, datant de 1866 : sans intérêt particulier et fêlée, elle offre un son de piètre qualité. On y trouve gravée : "Jacob HOLTZER et Cie, In honorem Beatae Immaculatoe Virginis Mariae".
2. Une cloche en bronze datant de 1824 : faisant 70 cm de diamètre et pesant 198 kg, elle est fortement abîmée. Y est inscrit : "L'an 1824, a été bénite sous l'invocation de la Sainte Vierge, patronne de cette paroisse par Mr Babin, curé. Faite par les soins de Mr Biret, Maire et des autres marguilliers, nommément François Roget, et François Maximilien. Houlie de Villedieu et Madame son épouse Louise Gabriel Poisson du Breil que nous avons choisi pour lui donner son nom".

3. Enfin une cloche en bronze de 1504 : faisant 80 cm de diamètre et pesant 304 kg, cette cloche est classée Monument historique, car elle est une des plus vieilles de Vendée ! Elle a pour nom Estienne et porte ce texte gravé : "estienne dont le nom porte defens le peuple et le conforte fait lan MCCCCIII". Cette cloche a été détériorée pendant les guerres de Vendée. En 1793, un Arrêté Départemental décide la réquisition des cloches des paroisses insurgées, afin de les fondre et d'en faire de la monnaie ou des canons. Au début de 1794, un groupe de démolisseurs, protégé par quelques gendarmes, pénètre dans l'église de La Réorthe qui était abandonnée et fermée.

Le curé, l'abbé Mathurin BILLAUD avait été arrêté et emprisonné à Fontenay-le-Peuple (Fontenay-le-Comte), parce qu'il refusait le serment schismatique (ne reconnaissant pas l'autorité du Saint-Siège) à la Révolution. L'abbé BILLAUD fut fusillé à Noirmoutier le 8 janvier 1794 par les soldats bleus.

Les démolisseurs descendirent la petite cloche, puis la moyenne et enfin la grosse cloche. Mais celle-ci ne passait pas dans l'escalier et elle y resta coincée. Ils essayèrent de briser la cloche à coups de marteau ! Mais la cloche résistait, on disait alors qu'elle "rendait à coups", c'est-à-dire que le marteau rebondissait faisant sonner très fortement la cloche. On décida alors de casser l'escalier en colimaçon : 25 marches sur les 48 furent ainsi détruites !

Alertés par ce vacarme, des Vendéens qui surveillaient le gué de Poêle Feu, décidèrent de venir voir ce qui se passait à La Réorthe. Les démolisseurs et les gendarmes, prévenus de leur approche, s'empressèrent de déguerpir, emportant avec eux 2 cloches. La 3^e resta pendant toute la durée de la guerre dans l'escalier. Le calme revenu, vers 1802, le nouveau curé CHAMPAUD fit remonter la cloche à son emplacement initial, dans le clocher. L'escalier, lui, n'a jamais été réparé.

LA RESTAURATION DES CLOCHES

La réfection des cloches a été décidée en 2000. Elle a été subventionnée par les Monuments historiques et le Département. La société BODET, basée à Trémentines, a été missionnée pour effectuer cette opération qui a demandé 3 étapes :

1. La première étape a consisté à démonter les cloches et leur système d'entraînement. La cloche en fonte a été laissée sur place. Comme la grosse cloche ne passe pas par l'escalier, il a fallu démonter le beffroi (charpente en bois qui supporte les cloches) pour faire passer les cloches par le trappon situé au-dessus du transept sud, à l'aide d'un treuil électrique.



LA RESTAURATION DES CLOCHES (SUITE)

2. La société BODET a mis au point un procédé breveté (et jalousement gardé), pour rénover les cloches en bronze. Les parties altérées ont été décapées à la meuleuse, puis ressoudées ou refondues à une température proche de 800°C. 2 personnes seulement, chez BODET, connaissent cette technique. Sur ces cloches, la bélière (articulation du marteau) en acier a été remplacée par la même pièce en inox. Les anses (parties servant à l'accrochage de la cloche) ont été renforcées. En effectuant ces opérations, les techniciens de BODET se sont aperçus que la petite cloche était fendue et l'ont donc restaurée. L'ensemble des pièces de fixation et du mécanisme ont été restaurées ou refaites à neuf à l'identique.
3. L'opération de remontage des cloches restaurées dans le clocher a eu lieu les 26 et 27 novembre 2001. Il a fallu une journée pour les remonter dans le clocher, et une autre journée pour les remettre en place sur le beffroi et remettre le mécanisme en marche, sous les yeux ébahis de plusieurs Réorthoais...



VIVONS PLEINEMENT
LA RÉORTHE

LE MOT DES ÉLUS DE

Au moment où nous écrivons cette tribune, se tient à Paris le congrès annuel des maires. Pour qui s'y intéresse, les divers médias nous rapportent les états d'âme de ces élus : La lassitude y est assez récurrente. L'enquête de l'AMF (Association des Maires de France) de Nov 2023 (retrouvable sur le web) fait état de 1300 démissions de maires en France depuis Juin 2020. Les 4 premières raisons évoquées :

- Exigence trop forte des citoyens
- Relation difficile avec l'État
- Montée des violences
- Conciliation difficile entre mandat et vie personnelle

Voilà un constat d'ordre général qu'il convient d'analyser avec recul. Admettons quand même qu'il interroge sur l'exercice de la fonction. Nous concernant, minoritaire au sein du conseil municipal, nous ne sommes pas en première ligne. Pour autant ce que nous en voyons, c'est que la fonction impose de l'investissement humain. Libre à l' élu de le gérer comme il l'entend, mais s'il le souhaite, la tâche est infinie. Sans trop nous avancer, dégageons trois grands domaines :

1. L'incontournable et obligatoire gestion de la commune dans son quotidien avec des services à la population, du personnel, un budget, des équipements,...
2. Les projets, soit de première nécessité pour le bien commun, soit émanant de la seule volonté de l' élu. C'est de l'aménagement du territoire, de l'investissement structurant, de l'habitat, ... Chronophages par les dossiers et études engendrés, aléatoires dans leurs réalisations, puisque dépendants de subventions accordées à l'envie des décideurs.

Sur ces 2 points les services administratifs et sa DGS (Direction Générale des Services) sont très investis, saluons leur précieux travail.

3. Le domaine de l'animation, du lien social, de la mise en participation de la population est un 3^e volet possible des tâches prises en charge par la collectivité.

Historiquement, ce dernier point est celui où les associations s'investissent. La Réorthe a souvent fait référence en la matière. Cet état d'esprit perdure aujourd'hui grâce à :

- ↳ des regroupements avec les territoires voisins, tel que l'a fait le FCPRJ pour maintenir l'activité foot.
- ↳ des événements de renommée tels que le Maréorthon avec l'ACL.

Pour autant, constatons que dernièrement le renouvellement des responsables de quelques associations ne s'est pas fait dans la facilité. Nous aurions tort de ne pas nous interroger sur le pourquoi du phénomène.

- ↳ Groupe de personnes volontaires trop sollicité, parce-que trop restreint ?
- ↳ Manque de disponibilité ou pas l'envie de s'engager durablement ?
- ↳ Objectifs associatifs peu lisibles ou non compatibles avec de nouvelles aspirations ?
- ↳ Potentiel participatif local trop faible ? Faut-il s'ouvrir aux territoires voisins pour développer des projets porteurs, cohérents et durables (cas du foot) ?
- ↳ Tout simplement une lassitude citoyenne d'aller vers le collectif territorial facteur de cohésion social ? la tendance serait-elle au repli sur des cercles plus restreints (amis), plus enclins au festif et loisirs ?
- ↳ Ou alors, pure hypothèse, la population d'aujourd'hui serait-elle plus encline à se mobiliser ponctuellement sur des projets d'intérêt collectif par une participation active de la réflexion à la réalisation des dits projets.

Ce dernier point n'a rien d'utopique, il se vit très positivement dans maints territoires. C'est un pur exercice démocratique. Avec l'aménagement du vallon de La Charbonnière, la commune avait l'occasion de l'expérimenter. Nous avions émis l'idée, dommage ! il en a été décidé autrement.

Le domaine de l'animation locale est vaste. Du culturel, du social, de l'environnemental, ... tous ces champs sont éminemment citoyens. Il convient que la collectivité accompagne si nécessaire, mais avant tout faisons en sorte que la société civile (associative ou pas) en soit le moteur.

Réorthoais, Réorthoais, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 !

Serge MERLET, Carine ROBERT, Michel REMPILLON

L'AGENDA 2024

2 MARS	Club Entre Nous	CONCOURS DE BELOTE	Salle Clemenceau
16	ACPG/CATM	REPAS	Salle Clemenceau
16	Chant'Appart	CONCERT	Le Champ du Possible à La Leue
5 AU 12 AVRIL	Atelier Réorthais	PRINTEMPS DES ARTISTES	Salle Clemenceau
20	ACL	RANDO PATRIMOINE À FÉOLE	Salle Clemenceau
27	Mairie et CDOS	BALADE ECO-SPORTIVE	Stade
8 MAI	Mairie	COMMÉMORATION VICTOIRE de 1945	Square des Anciens Combattants
13	APE La Marelle	CONCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE	Étang de Féole
17	Mairie / Atelier Réorthais	JEU DE PISTE « ART ET NATURE »	Commune de la Réorthie
25	Sté de chasse	PÊCHE À LA TRUITE	Étang de Bataillé à Saint Juire
8 JUIN	Mairie	ARRIVÉE ÉTAPE "LA ROUTE VENDÉENNE"	Le Bourg
9	Mairie	ÉLECTIONS EUROPÉENNES	
9	Atelier Réorthais	BRADERIE DE L'ART	Place Paul Guinet
22	OGEC	KERMESSE	Stade
30	Ecole des Deux Lays	FÊTE DES PRIX	Saint Juire
21 JUILLET	Commune de St Juire	LE GRAND DÉFI	St Juire
14	Mairie / Foyer des Jeunes	FÊTE NATIONALE / MOULES-FRITES / FEU D'ARTIFICE	Stade
25 AOÛT	Foyer rural	"FÊTE DE L'ANGUILLE"	Stade
21 SEPTEMBRE	APE La Marelle / OGEC	MARCHE GOURMANDE	Stade
13 OCTOBRE	CCAS	MARCHE "OCTOBRE ROSE"	Stade
19	CCAS	GOÛTER DES AÎNÉS	Salle Clemenceau
11 NOVEMBRE	Mairie	COMMÉMORATION ARMISTICE 1918	Square des Anciens Combattants
11	ACL	31 ^e MARÉORTHON	Départ Salle Clemenceau
5 DÉCEMBRE	ACPG-CATM	COMMÉMORATION GUERRE D'ALGÉRIE	



**ÉLECTIONS
EUROPÉENNES**
9 juin
2024

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**



MAIRIE DE LA RÉORTHE

18 rue du Lay
85210 LA RÉORTHE

02 51 27 81 52

07 84 97 37 62 (en cas d'urgence
les week-ends et jours fériés)

mairie@lareorthie.fr

www.lareorthie.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi 14h - 18h

Mercredi.....8h30 -12h30

Judi..... 14h - 18h

Vendredi.....8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Samedi (*semaine paire*)9h - 12h

...une commune dynamique...



Le Printemps des Artistes



Octobre Rose

Le Printemps des Artistes